

Question du SYNEP CFE-CGC : Connaissez-vous le montant de la rémunération d'une copie ? Si oui, d'après vous quel en est le montant et vous semble-t-il en adéquation avec la charge de travail induite?

Nous avons également besoin des témoignages dont vous souhaiteriez nous faire part concernant tous les dysfonctionnements que vous constatez, aussi bien dans les sujets, le déroulement des épreuves, les conditions de la correction ou celles de l'harmonisation... . N'hésitez donc pas à vous exprimer librement autour des E3C et de la réforme !

Vos premières réponses :

J'ai 40 copies alors que cette année je n'ai que 4 élèves en 1 ère. Il y a un bug sur ma plate-forme donc depuis mardi je n'ai pas accès aux copies... je ne peux pas m'avancer sur mes corrections au vu des vacances qui arrivent.

50 euros par lot. Les Bahamas m'attendent... 1,43 euros par copie. Les hauts fonctionnaires n'ont qu'à bien se tenir, qui accepte de travailler pour un salaire si bas? Rémunération: de qui se moque-t-on? Pourquoi plus personne ne veut enseigner... Hallucinant.

> Mauvaise connexion à la maison ou alors la famille arrête de vivre. Aujourd'hui samedi 8 février. J'ai prévu de corriger. Pas d'amis ce soir ni de vie de famille. Je corrige les E3C. Tout le monde est prévenu. Ohhh malheur, il y a un problème sur le site. Je n'ai pas accès à mes copies. Agacée? Écœurée ? Je n'ai pas de mot contre l'éducation nationale qui me noie pour un salaire de M.....Isère.

D'après de dires, la rémunération pour cette session s'élèverait à 50€ (est-ce un forfait, cela reste un mystère). J'ai passé 11h à corriger cette première session d'E3C. Et ce, en dehors du travail que je dois fournir pour assurer mes cours (en dehors de mes heures de cours, de préparation et de correction des copies de mes classes). Bref, sur mes heures de week-end et de temps libre. Soit une rémunération de 4,5€ de l'heure... J'appelle cela un manque de respect. On réclame notre expertise on nous convoque pour celle-ci en dehors de notre temps de travail pour cela...

D'après ces mêmes dires, ce forfait de 50€ serait exceptionnel... Notre pondération de 1.1 pour une classe de cycle terminal est bien en deçà du travail qui nous est demandé et ne suffit absolument pas à couvrir les heures de travail induites par cette réforme.

La qualité des sujets est véritablement médiocre avec un choix de 82 sujets au lieu des 300 prévus initialement. Des sujets qui ne permettent pas nécessairement aux candidats de ne pas dévoiler leur identité (des sujets d'expression écrite type lettre sans donner le nom de l'expéditeur par exemple, des documents audios clairement B2...)

La correction, l'harmonisation, l'organisation des épreuves (le choix des sujets...) sont encore une fois en dehors de notre temps de travail habituel.

Santorin nous indique le nombre de jours qui restent avant la fin de la correction. Un nombre qui inclut le samedi et le dimanche. Jours sur lesquels nous devons corriger. Avons-nous réellement un salaire qui justifie que nous ne comptons pas nos heures ?

Je ne connais pas le montant, et je pense que nous serons rémunérés une misère. Aucune ou très peu de concertation dans l'établissement, aucune formation sur la correction. Des sujets commentés par notre chef d'établissement, des consignes-encouragements à noter très largement. Des aménagements pour les élèves (sujet donné à des élèves arrivés en retard, des sujets communiqués...)

l'info initiale disait "vous n'aurez rien c'est un DS comme les autres", la rumeur actuelle parle d'un euro/copie pour les profs, 500 euros/chef d'établissement et 1500 pour l'inspecteur. En réunion de mise en œuvre du tronc commun mi-janvier, on nous a parlé d'"une indemnité ou plutôt un forfait sans s'attendre à grand chose" (sic). Bref, on ne sait rien, recevant des indications contraires du ministère, des IPR, et des chefs d'établissement qui ont eux ont parfois encore d'autres informations

Pour moi c'est toute l'ambiguïté et très représentatif du flou des E3C : l'ED nous dit que c'est un DS comme les autres, mais c'est quand même une épreuve de bac avec des sujets imposés qu'on ne peut modifier (même si pas d'aménagement pour les élèves avec des PAP ! même si certains sujets semblent mal formulés ou les plans proposés non réalisables avec les docs donnés par exemple) mais malgré les sujets imposés les modalités de correction sont libres, sans aucune consigne (mais comme les programmes ne sont pas précis, sans accompagnement de programmes, chacun faisant "à sa sauce", ça c'est peut-être positif sinon ce serait un massacre !)

d'une manière générale, nous sommes dans le flou et l'improvisation... et il est gênant de dire aux parents et aux élèves lorsqu'ils posent des questions (sur les PPO, les coefficients, les conditions de passage différentes d'un établissement à l'autre) : "je ne sais pas, je fais remonter vos questions mais je ne peux vous répondre, j'espère pouvoir le faire bientôt".

j'ignore combien on devrait nous payer : plus que le brevet assurément, mais j'imagine que de toute façon ce sera moins que le bac actuel (une réforme faite pour économiser, non ?! on ne va sûrement pas nous payer cher car il faudra le faire à chaque E3C, donc 3 fois ! la somme totale sera sûrement inférieure à celle allouée au bac version "ancienne" !)

un collègue a dit "clairement le temps politique n'est pas celui de la pédagogie : l'ED ne comprend pas qu'il ne suffit pas de donner des consignes un jour pour qu'elles soient applicables et réalisables dès le lendemain" il nous est difficile de former nos élèves (puis de les évaluer dans la foulée) avec des consignes floues : une semaine avant nos E3C, il nous manquait des infos ! l'accès à la banque des sujets a été tardif, les sujets proposés étaient en nombre assez limité (vu l'avancement dans les programmes !) et la formulation ne correspondait pas forcément à ce qu'on nous demande d'enseigner (programmes assez factuels, sujets plutôt réflexifs !)

On m'a d'abord annoncé que la correction n'était pas rémunérée avant rectification: 50€ le lot. A ce tarif-là, une fois déduites l'usure de l'ordinateur et la consommation d'électricité, autant dire que c'est du bénévolat. Et je me trouve submergée de copies, car s'ajoutent bien évidemment aux E3C les copies de mes élèves.

non, je ne sais pas si je vais être rémunérée.

Le nombre de copies que j'ai à corriger est supérieur au nombre d'élèves que j'ai dans mes classes.

Dans un rapport, nous avons lu que la rémunération s'élèverait à 50 euros pour 35 copies. La somme, qui me semble adaptée, c'est celle que nous obtenions pour la correction de l'ancien baccalauréat. 4 euros net la copie à peu près.

Il est difficile d'assumer nos cours, nos tâches habituelles qui nous incombent, les paquets de copies qui s'accumulent (car j'ai au total 11 classes), les corrections de bac blanc des terminales qui sont tombés au même moment que nos E3C dans notre établissement, de gérer ces corrections des E3C le soir et sur l'ensemble de nos temps en dehors du travail et ce, sur un temps extrêmement réduit avec un compte à rebours qui véhicule énormément de stress.

Concernant tous les dysfonctionnements :

dans les sujets, ouverture de la BNS un mois avant les épreuves et en période des vacances (inadmissible pour pouvoir se concerter avec les collègues), difficultés de bien préparer les élèves. Le Script de la CO c'est au professeur de le fournir et préparer également le montage de vidéos ou audios pour les trois écoutes, sujets qui ne nous donnent aucune liberté pédagogique dans la préparation de notre progression.

Les élèves n'ont qu'une heure pour composer dans 2 compétences CO et EE. Impossible pour eux de faire un brouillon.

(Dans mes formations, stages, réunions avec des IPR, ... j'ai toujours entendu dire qu'il ne fallait pas mélanger les compétences !!!, l'année prochaine en Terminale, 3 compétences en 1h 30 CO/CE/EE sur le même sujet, ...)

le déroulement des épreuves: impossibilité de séparer les élèves, 2 par table. L'établissement a du banaliser une demie matinée (3 jours dans la semaine) pour les épreuves, pertes d'heures de cours pour les élèves et les professeurs. Fatigue chez les élèves et stress supplémentaire.

les conditions de la correction : on a réussi à négocier un temps de correction avec la direction. Il est vrai que la direction a donné une réponse positive à notre demande mais on n'est pas là pour négocier, le Ministère doit s'engager à maintenir et nous donner des bonnes conditions de travail.

celles de l'harmonisation : heureusement on a pu échanger entre collègues cette harmonisation car dans mon cas je corrige les élèves d'un autre établissement, il a fallu se déplacer à plus de 40 Km aller/ 40 retour (voiture personnel, je suppose trajet non payé).

L'année prochaine, il y aura davantage des problèmes quand on va se trouver à corriger au mois de février les épreuves de 1er et Terminale.

Quand au mois d'avril les élèves auront terminé de passer les épreuves, qui va les motiver pour continuer à travailler? surtout en Terminale .1 euro et des centimes, bien sûr que le montant n'est pas du tout en adéquation avec la charge de mon travail. Par ailleurs hier j'ai mis 3 heures à pouvoir accéder à mes copies sur SANTORIN (saturation dans le réseau?) 3 heures perdues pour avancer dans mon travail personnel.

Non, je ne sais pas s'il y a une rémunération à la clé. J'ai entendu parler de 50€ touchés par un collègue d'un autre établissement mais je ne sais pas pour combien de copies. Au bac de terminale on touche environ 60 € je crois me rappeler.

Dysfonctionnement constaté : du fait de dates décalées pour passer les examens les élèves de notre lycée ont eu accès aux sujets des autres établissements, les derniers à passer les épreuves étant donc les mieux préparés ou avertis.

Autre fait : les compréhensions orales d'anglais sont faciles à trouver sur Internet, preuve que des professeurs ne jouent pas le jeu et les diffusent (en signe de protestation vis à vis de la réforme peut être ?).

Lors de la commission d'harmonisation du 5 février dernier nous avons constaté que certains sujets choisis par les collègues sont particulièrement difficiles à traiter pour un lycée de classe de 1ere. La banque de sujets fournis présente en effet un certain nombre de sujets que nous avons éliminé du fait de leur "infaisabilité" (je suis moi-même agrégée d'histoire géo, je peux mesurer la difficulté d'un sujet sans problème pour le niveau de première)

L'absence de grille commune pour corriger l'épreuve amène enfin à des exigences très divergentes. Certains enseignants ont le niveau d'exigence d'une épreuve de type bac menée en 3 heures par des élèves de terminale, ils ne sont pas du tout dans l'esprit de la réforme...

50 € / lot ce qui est très très faible

Mon chef d'établissement m'a dit qu'il s'agit d'un forfait par lot de 50euros brut. • Évidemment je ne trouve pas cela acceptable, avant nous étions rémunérés 5euros brut la copie. Je pense pouvoir m'estimer heureuse car je n'ai pas trop de copies dans mon lot, mais d'autres collègues en ont davantage pour la même rémunération. Nous nous sommes mis d'accord avec 2 autres établissements pour mélanger nos copies, comme nous nous étions entendus sur une période d'examen, nous avons respecté nos engagements mais pas nos homologues qui ont fait passer leurs élèves une semaine après nous environ, alors que nous devons tous avoir terminé les corrections pour la même date.... Pourquoi auraient-ils davantage de temps de correction que nous ? Nous avons dû procéder ainsi car nous sommes un petit lycée de 3 classes de 1ère. D'autres établissements plus gros ont pu faire leur répartition en interne parce qu'ils sont suffisamment nombreux. C'est tout bonnement injuste.

J'ai cru comprendre 50€/lot donc pour un lot de 26 copies soit 1.9€ la copie, c'est plus qu'indécent de proposer cela, comment oser faire ça.

En ce qui concerne les corrections il est très difficile de concilier cours et correction, on ne relève pas la tête ou il faut négliger les préparations pour pouvoir corriger ! Je n'ai pas entendu parler d'harmonisation.

Cette réforme n'est pas du tout adaptée au niveau des élèves (peut-être pour des grands lycées parisiens mais pas dans des lycées classiques!), nous avons l'impression de préparer les élèves uniquement pour des évaluations, on ne fait plus de cours traditionnels. Les élèves ont aussi cette impression de toujours travailler pour être évalués, ils sont tout le temps sous pression.

En plus en langues (je suis prof d'espagnol) la 2de épreuve en avril est un compte rendu en espagnol, Jamais ils ne pourront faire cela on va se retrouver avec du copié/collé, soit on mettra de fausses notes à la hausse pour ne pas pénaliser les jeunes ou alors on appliquera le barème de la grille d'évaluation, qui est un véritable jargon, et les notes seront catastrophiques. Les classes techno n'ont qu'une heure/semaine de LVB je suis désespérée pour mes élèves, on ne peut pas laisser un tel massacre se faire. Ils se retrouvent à faire 2 expressions écrites, c'est le sentiment qu'ils ont.

Tant la période que la forme des évaluations ne vont pas. Qui a bien pu penser cela? Connaissent-ils la réalité d'une classe?

Je ne connais pas avec certitude la rémunération : j'ai entendu parler de 50€ par lot, ce qui pour des heures supplémentaires est ridicule.

Conclusion : je ne suis pas opposé en soi au contrôle continu mais dans ce cas-là on devrait simplement utiliser les bulletins trimestriels (comme en troisième). Les E3C donnent l'illusion d'égalité nationale. En pratique chaque lycée (et même chaque prof.) se débrouille. C'est une véritable usine à gaz qui me met en colère : j'aimerais avoir le ministre en face de moi !

La seule info connue est : 50€ par lot. Ne sachant pas à quoi correspond un lot exactement, je ne peux croire que mes 74 copies représenteraient "1 lot" comme il est inscrit sur Santorin... Ce serait incroyable que d'imaginer rémunérer ainsi 20h de travail. Incroyable, insupportable car HUMILIANT!

sûrement pas

les sujets de la BNS ne sont pas tous d'un niveau de difficulté équivalent = non égalitaire

l'étalement dans le temps des épreuves n'est pas non plus égalitaire (plusieurs semaines entre les 1ers et les derniers à passer !) avec la possibilité de connaître/"deviner" le sujet...

une réunion d'information plus qu'utile faite le 10/01/2020 à 10 jours du début des épreuves alors qu'initialement annoncée pour septembre/octobre ! les cours eux ont bien repris au 1 septembre face aux élèves ...

des grilles de notation transmises -enfin- mi-décembre puis modifiées et remodifiées 4 fois jusqu'au 20/01

un délai de correction fixé au 20/02 mais des copies accessibles (dysfonctionnement ? manque de temps des établissements pour numériser? etc...) seulement le 1/02 depuis le 20/01

une réforme dont le contenu est revalorisé, intéressant, le niveau enfin relevé mais totalement contrebalancé/anéanti par les extrêmes largesses de la grille de conversion imposée...qui conduit à des élèves sérieux et studieux dépités de voir que leurs efforts de travail ne sont pas reconnus et à d'autres qui ne font plus aucun effort ayant bien compris qu'avec très peu de points score la conversion /20 est plus que satisfaisante et avantageuse.

Beaucoup de rumeurs :

35 ou 50 euros par lots. Moi je n'ai qu'un lot de 68 copies donc je serais perdante par rapport à mes collègues qui ont plusieurs lots de moins de copies.

De toute façon, cela est très insuffisant

La charge de travail que l'on nous impose en plus est énorme. C'est déjà une période de l'année chargée entre conseils de classe, bulletins, bac blanc, copies "habituelles" à corriger, réunions, cours à préparer... Cela se fait au détriment de notre santé (nous sommes épuisés, beaucoup se sentant en burn-out) et au détriment du cœur de notre métier qui est d'enseigner et non pas d'évaluer : cela nous prend tellement d'énergie qu'intellectuellement nous sommes moins disponibles pour nos cours, d'ailleurs nous avons un peu négligé les préparations et arrêté les évaluations formatives pendant ce temps-là. Mes collègues de langues et moi-même n'avons pas proposé d'échanges linguistiques ou de voyage pour préserver notre santé. (nous avons eu déjà plusieurs cas de burn-out)

On a négocié et obtenu des heures d'harmonisation sur temps de cours, mais on voit bien que c'est au détriment des autres élèves et du cœur de notre métier qui est d'être avec les élèves.

Ce n'est pas profitable aux élèves : en janvier, ce ne sont que des secondes + 4 mois. Ils ne sont pas prêts. Pendant deux semaines, ils ne pensent qu'aux E3C, et ne fournissent plus de travail en dehors de leurs révisions. De plus, cela ne les fera pas progresser, car ils se contenteront d'avoir la note et ne voudront pas corriger.

Ces évaluations ne montreront rien du niveau des élèves :

- plusieurs de nos collègues, par peur de manque de réussite de leurs élèves, les avaient préparés au sujet qui allait tomber et les avaient tellement formatés qu'ils ont récités (histoire-géo, langues). Ces collègues ont arrêté les chapitres qu'ils traitaient pour les entraîner au sujet pendant deux heures de cours.

- même pour ceux comme moi qui n'avaient pas préparé spécialement leurs élèves, ils pouvaient déduire quels thèmes il fallait revoir

- beaucoup de fuites dans les réseaux sociaux

- différence de notation : chaque établissement fait sa propre grille : en anglais nos collègues mettent 5/10 à un élève qui n'a rien compris, en espagnol on met 2/10 pour ce cas-là (suivant nos critères avec la fameuse grille sus-dite)

- les élèves ne vont pas corriger leurs devoirs

- M Blanquer pourra facilement se vanter de l'augmentation du niveau car vu les barèmes les notes seront élevées. Après dans le supérieur ils se rendent compte que non, ils n'ont pas le niveau B1 ou B2 comme on leur disait au bac...

- au niveau organisationnel : une classe a eu des bugs avec le vidéoprojecteur pendant la

compréhension orale d'espagnol, rien n'a été proposé pour repasser l'épreuve.

- pour une collègue d'italien, qui corrige des sujets d'un autre établissement : ces copies ont été mal scannées, sa correction n'est pas prise en compte, elle devra recommencer.

on nous a annoncé 50 euros pour un lot. Je trouve qu'il faudrait que l'on soit payé au même tarif qu'avec l'ancienne version.

Nous avons également besoin des témoignages dont vous souhaiteriez nous faire part concernant tous les dysfonctionnements que vous constatez, aussi bien dans les sujets, le déroulement des épreuves, les conditions de la correction ou celles de l'harmonisation.... . N'hésitez donc pas à vous exprimer librement autour des E3C et de la réforme !

nous avons fait passer l'épreuve sérieusement et il n'y a pas eu de problème. C'est plutôt en amont qu'il y eu des dysfonctionnements. Les sujets sont sortis trop tard. Aucun temps n'a été donné pour se réunir et discuter du sujet, préparer la correction.... Connaître une épreuve aussi peu de temps de la faire passer n'est pas normal. De plus, nous apprenons que dans certains lycées, il y a eu de la triche.... Comment être crédible auprès de nos élèves ????

Aucun problème chez nous, les élèves ont passé leurs épreuves dans le calme, tout s'est très bien passé. Mais pour suivre les recommandations, nous avons voulu répartir les épreuves sur plusieurs jours (1 ou 2h d'épreuve par jour). Et finalement je ne suis pas satisfaite parce qu'ils ont du mal à suivre les autres cours, étant stressés toute la semaine par les E3C.

I me semble que c'est 50 euros par lit de 50. Très inadéquate pour le travail fourni
Je suis professeur de langues. En terminale seconde et première générale et techno
Plus de 15 heures de travail pour corriger des copies. Lva lvb En format papier j'aurai pris 2.5 heures
Le travail à l'écran donne des maux de têtes et Léa manipulation constante de la souris donne des tendinites. Nous ne sommes pas fournis d'équipement ni de lieu pour corriger. . Ces 15 heures de correction en sus de cours nuisent à mes préparations et prestations en cours.
Pas de temps pour bien préparer des cours. Il faut nous donner un temps de correction avec dispense de cours comme pour l'ancien bac qui aussi malheureusement piétiné sur nos vacances d'été. Aussi nous avons des évaluations et dst à faire en plus. Je suis devenue une machine à corriger des copies. Avec des classes de 35 aussi je constate que je ne fais plus progresser les élèves car je suis constamment sollicité à la correction. Depuis janvier avec des bac blanc des dst des eca du bac et des e3c sans parler du bac en juin je suis en correction tout le temps. Trop c'est trop.

J'ai entendu parler de 50 euros pour le lot. C'est tout à fait insuffisant! Cela reviendrait à un euro la copie et donc à 0,50 centimes l'épreuve!!!

Je ne sais pas combien nous serons payés (si nous le sommes !!). Certains disent 1€12 par copie, d'autres 50€ en tout, que nous ayons 30 ou 100 copies ! Une honte !
Je suis clairement contre cette réforme et ne suis pas la seule, réforme passée en force sans que personne n'ait été consulté (comme d'habitude !!), et dont on a les informations au compte-goutte (comme d'habitude quand ils font ce genre de choses - rappelons-nous les deux épreuves supplémentaires en langues (CO et EO) il y a 6-7 ans qui nous a été imposée sans donner d'explications et auxquelles il fallait préparer les élèves avec toujours DEUX heures de cours par semaine !! Une honte !! Mais les grilles sont heureusement en faveur des élèves des élèves qui peuvent ainsi se targuer d'avoir un B1 ou un B2, alors qu'ils ne savent pour beaucoup pas vraiment parler ou rédiger un texte correct.
Ils ont dit vouloir simplifier le bac, c'est pourquoi on passe de deux épreuves finales à quatre !! Ca, c'est de la simplification !! Mais oui, les établissements font tout, et à leurs frais ! Là est la simplification !!
Les élèves vont passer deux ans à bien stresser, et nous à corriger, surveiller, organiser ... gratuitement !! Et pendant ce temps, on ne fait pas cours, car j'ai perdu deux heures puisque je devais surveiller et j'en ai donné une, car j'ai dû arriver avant mon horaire habituel. Des collègues ont fait jusque 4 heures non payées. Là-dessus s'ajoute la concertation pour corriger (car on ne nous donne pas de corrigé bien sûr, avec des grilles d'évaluations pas claires du tout qu'on nous impose !!)
Il n'y a qu'un seul pays qui fasse passer le bac en 4 fois, c'est la France !! Pays dont le niveau des élèves est un des plus bas d'Europe !! Pays où chaque ministre fait sa popote avec des technocrates et les impose sans que l'on puisse faire quelque chose (merci Najat pour la suppression des Euro, bilangues, heures de Latin et Grec ... pour lesquels on a dû se battre !!)
J'ai toujours voulu faire prof et je me suis dit que j'aurais toujours du travail en tant que prof de langues, mais c'était une erreur car on se fout des langues en France ! Deux heures par semaine, trois si on a de la chance (je ne compte pas les enseignements de spécialité), c'est à dire 30 heures de cours environ en moins par an pour la LV1 et pareil pour la LV2 !! On bâcle, on survole, je suis frustrée depuis 2000, alors que j'aime mon métier !! Mais je suis en complet désaccord avec l'éduc. nat. qui fait de pire en pire au fur et à mesure des années.
J'ajoute aussi que j'ai perdu trois classes (je ne l'ai vu qu'à la rentrée !), ce qui fait un beau trou dans mon budget !! Et je ne suis pas la seule !
Sans compter que l'année prochaine, cela va réduire sûrement encore, vu que les élèves doivent enlever une de leurs spécialités !...
Tout le monde, parents, élèves, profs, savent que c'est du grand n'importe quoi, mais le ministre impose sa réforme par la force ! C'est inadmissible !! Nous ne sommes que des pions sans aucune valeur !!
J'enseigne depuis 1992 et je n'ai jamais été aussi épuisée et déprimée (ce n'est pas mon genre en plus) ! Il faut que ces épreuves soient supprimées purement et simplement et j'aimerais que tous les syndicats puissent faire quelque chose à cet effet. Plus nous serons nombreux à nous bouger, mieux

ce sera !

Merci d'avoir pris le temps de lire mon mail ; j'espère que les collègues vous répondront et que vous pourrez en faire quelque chose.

Pas d'idée, mais apparemment beaucoup moins que le système précédent

Rupture claire d'égalité entre les candidats (différences entre établissements, dates non fixées). Sujets de BNS arrivés TRES tardivement (en anglais me concernant), et non adaptés pour la plupart à des élèves en début de première.

Logiciel Santorin justifié ? L'accès aux copies par les élèves peut se justifier, et les "statistiques" peuvent permettre une certaine "harmonisation"... Mais n'est pas un Big Brother supplémentaire ?

Pour la rémunération ce serait 50€ par lot

Non ce n'est pas en adéquation avec le temps passé par copie , 50€ pour 25h de travail , soit 2€ par copie.

Remarques: le nombre de copies par lot varie selon le nombre d'élèves que le professeur a donc un prof peut avoir un lot de 15 ou 20 ou 30 ou 35 copies.

La répartition est opaque, certains corrigent plus d'élèves qu'ils n'en ont réellement classe, d'autres non

Et certains professeurs corrigent des sujets différents qu'ils n'ont pas traité dans leur établissement donc double travail avec 2 sujets à corriger alors que dans le même établissement les collègues ne corrigent qu'un seul et même sujet, c'est donc inéquitable, prévoit-on d'inverser pour les E3C suivants. Est-ce qu'on en tient compte dans la rémunération ?

Surcharge de travail énorme avec peu de temps de correction sinon à renoncer à ses vacances.

Copies dématérialisées = ineptie pour la santé et le temps passé devant écran, les médecins interpellés sont abasourdis des exigences de corrections sur écran et des conséquences sur la santé des personnels. (Vue épilepsie, cervicales...)

Travail en dehors des cours, soirs et week-ends sans ordinateurs ni connexion internet ni fournie, ni payée.

Télétravail exigé sans contrepartie.

Pour ma part je ne peux corriger sur écran.

J'ai entendu parler de 50€ le lot, ce qui selon moi serait une énorme blague ! 50€ pour 15h de correction, cela reviendrait à être payé 3,33€ de l'heure !

Choix des sujets par les établissements => inégalité entre les lycées.

Cela prend également du temps de visionner les 90 (plus ou moins) sujets proposés en anglais.

Une fois choisi (par les quelques enseignants volontaires), le sujet ne plait pas forcément aux autres collègues.

De plus les sujets proposés en anglais ne sont pas tous prêts à être utilisés, du coup cela fait encore du travail en plus (montage des vidéos, ...) .

Enfin, la correction dématérialisée est pour moins une stupidité, une perte de temps que l'on pourrait utiliser à bien d'autres choses plus intéressantes et nécessaires (comme préparer nos cours par exemple).

De plus comment se fait-il que certains enseignants de la même matière se retrouvent avec 26 copies, et d'autres avec 36? Il n'y aurait pas là aussi un petit soucis?

Harmonisation? On avait bien pensé à corriger les copies à deux enseignants, pour s'assurer qu'on mettait bien les mêmes notes. Ce qu'on a fait... au début, mais au bout de 5 copies, voyant le temps que cela nous prenait, on a abandonné. Une harmonisation entre collègues après? non. Entre lycées? non.

====> En conclusion, c'est la première fois de ma carrière (commencée en 2004) que je ressens une pression négative dans mon travail, une tension, et surtout une honte de faire ce genre de travail. Ce n'est pas pour "ça" que nous nous sommes engagés dans l'enseignement. Ce n'est pas pour faire croire aux élèves qu'ils sont bons, sous prétexte que la grille d'évaluation leur donne de bonnes notes... alors qu'en fait ils ne sont pas si bons que ça. Je travaille cette année en classe de première sans convictions...

Le montant de la rémunération a toujours été ridicule quel que soient les examens et concours. Elle est tellement ridicule pour le brevet des collèges que les correcteurs ne se fatiguent même plus à remplir le formulaire d'indemnisation...4.

Dieu merci je n'ai pas été directement concerné par les E3C cette année. Néanmoins je peux répondre partiellement au questionnaire (ci-dessous en rouge).

Lorsque les premières copies informatisées sont arrivées à la Vie Scolaire de mon Etablissement, j'ai pu avoir une petite idée de ce dont il s'agissait. Nous avons vainement essayé de télécharger les copies à un format permettant leur impression, ce qui permettrait d'effectuer une correction papier.

Il est clair que les personnes qui ont mis au point le dispositif n'ont jamais corrigé une copie de leur vie.

Personnellement, je passe déjà trop de temps devant un écran et je me refuse à effectuer un tel travail de correction : la fatigue visuelle est extrêmement lourde et préjudiciable à l'état des yeux sur le long terme.

J'ajoute que dans mes activités extraprofessionnelles, je suis amené à effectuer des relectures d'articles destinés à publication. Dès que cette relecture nécessite un travail de croisement des informations d'une page à l'autre d'une quelconque ampleur, j'effectue un tirage papier de l'article à relire.

50€ je crois par paquet (sans savoir à combien on estime le nombre de copies par paquet et si c'est brut ou net d'ailleurs). PS: de toute façon j'attends déjà mes indemnités de correction de brevet depuis deux ans donc.....

62 copies à corriger = pour moi une semaine complète de travail (à raison de 30 minutes par copie d'histoire géo), c'est-à-dire une semaine de 35 h de n'importe quel salarié français (car il faut rajouter le choix du sujet plus la rédaction du corrigé), tout cela pour 100€ d'indemnités c'est clairement du *****. NOTA: cela me prendra donc une semaine complète de travail durant les vacances de février.

non je ne connais pas le montant mais j'ai cru comprendre qu'il serait bien inférieur à celui pratiqué pour les corrections classiques de l'ancien bac en juin

C'est une véritable honte ! En effet cela nous rajoute une charge considérable de travail alors que nous avons des DSt à corriger pour avoir des notes comptant dans la moyenne, le tout en même temps qu'une réforme très lourde car des programmes infaisables, le tout sans être payés correctement, une arnaque totale.

50 euros par correcteur quel que soit le nombre de copies pas du tout en adéquation avec la charge de travail qui s'ajoute au reste (correction des copies, préparation des sujets pour les CO de terminale, préparation des sujets pour l'expression orale des BTS).

Nous avons entendu parler d'une somme de 50 euros certains disent que ce ne sera que pour cette session de janvier.

Cette correction se superpose à un boulot énorme imposé par la réforme des 2 niveaux. Et l'année prochaine re belote... Le montage des cours, et les corrections de toutes les autres classes doivent attendre...je pars donc en vacances avec les bacs blancs et 75 copies et les cours à monter pour la rentrée. Je suis maman d'un enfant de 3 ans et d'un bébé de 6 mois, j'ai dû reprendre au bout de 10 semaines en octobre, impossible de poser des vacances pour prolonger mon congé de maternité... La reprise le 7 octobre à été très violente. Mon enfant a 6 mois et je n'en profite pas autant que je voudrais...le week-end je ne fais que bosser... Mon mari en a plein le dos... Donc la réforme est subie aussi par mon entourage...

Non

-Fuites

-Chaque lycée fait à sa sauce: un sujet à réviser 3 sujets...Bravo l'égalité!

-Cela va creuser l'écart entre les lycées.

Et puis cela freine le formatif. Il faut former avant d'évaluer! Ce qu'on nous demande est absolument paradoxal et difficilement gérable. On passe son temps à corriger à évaluer... Bref beaucoup de frustration...

Aucune information officielle, juste des infos venant de sites syndicaux parlant de 50€ le lot de copies ce qui ramené au temps passé est ridicule et indécent... Le principe du forfait crée également une vraie inégalité entre les matières car certains collègues n'ont que 15/16 copies dans leur lot et parfois des copies de 1 à 2 pages seulement...

Merci de faire remonter ces informations. Sachez également que beaucoup de collègues d'établissements privés du Maine et Loire, bien que ne s'étant pas mis en grève sont très mécontents de ces E3C

je ne le sais pas, mais j'espère que ce sera correct.

Il me semble que le préavis dans lequel les sujets sont présélectionnés, ce qui permet au professeur d'ajuster son suivi de progression pour préparer au mieux les élèves devrait être normé, pour garantir l'équité.

on nous donnera apparemment 50 euros par lot ce qui est ridiculement bas et surtout inégalitaire car tous les lots n'ont pas le même nombre de copies ...

Cette réforme faite dans l'urgence, sans concertation ou sans avoir écouté les mises en garde des gens de terrain conduit à un bac au rabais qui n'aura plus de sens. Des grilles de plus en plus complaisantes et surtout de grandes inégalités entre établissements. De plus, comme les sujets sont choisis par les enseignants, certains ne vont pas manquer de préparer leurs élèves sur ces sujets pour assurer de bonnes notes et donc une bonne réputation de leur lycée

Aucune idée de la rémunération

Alors épreuve le 21 janvier ... copies mises à disposition le 1er février mais erreur dans le scan du coup certaines parties illisibles... du coup il fait scanner à nouveau ... donc copies disponibles le 6 février seulement

Harmonisation pour la correction... nous nous sommes réunis (les 4 profs de maths concernés) afin d'harmoniser la correction

Déroulement de l'épreuve de maths ... plutôt correct

Les élèves étaient un par table

on nous a dit 50€ le paquet... je n'en sais pas plus

NON.

J'ai entendu parler de 50€/paquet, mais je ne sais pas si c'est effectivement le cas ou non. Si c'est cela, c'est bien ridicule vu le travail que cela ajoute au rythme déjà effréné des semaines.

Dysfonctionnements dans les sujets: en LVA, des enregistrements de mauvaise qualité (éliminé d'office du choix final), à couper comme on le souhaite, et le montage au format de l'examen pas toujours réalisé.

Dysfonctionnement dans le déroulement des épreuves: comment des élèves peuvent-ils travailler sur des examens en milieu de journée, après et/ou avant leurs cours habituels?

Dysfonctionnement dans la fuite des sujets: une consigne nationale demandant aux élèves de rendre leur sujet à l'issue de l'épreuve aurait évité les fuites de sujets tout au long du mois de janvier sur les réseaux sociaux.

Conditions de correction: la correction sur écran m'a beaucoup fatigué les yeux et généré des migraines ophtalmiques. De plus, la sélection des outils pour souligner, entourer, annoter est chronophage, on est bien plus efficace un crayon à la main. Enfin, dans mon établissement nous n'avons pas eu de temps libéré sur la semaine de travail pour ces corrections.

Harmonisation: les grilles d'évaluation de LVA sont tellement obscures que nous ne la comprenons pas tous de la même façon, cela crée des inégalités de notation d'un paquet à l'autre. Aucune formation ou exemple type n'ont été proposés de la part des autorités de langue.

Quant à la réforme en général (je parle pour ma discipline, l'anglais), on nous demande de travailler 2 chapitres supplémentaires par année du cycle terminale, autant de compétences, d'atteindre le même niveau qu'avant, mais avec des heures de cours en moins...

Les élèves de séries technologiques passent les mêmes épreuves que ceux d'enseignement général. Ils ont pourtant 1h de cours d'anglais tronc commun en moins, remplacée par une heure d'enseignement technologique en anglais (ETLV). Or, les épreuves ne visent absolument pas d'axes spécifiques à leurs séries. Ces élèves ont donc 1h de cours d'anglais "classique" de moins par semaine, et ont pourtant passé des épreuves identiques aux élèves d'enseignement général...

Enfin, bien qu'intéressant, le programme de spécialité LLCE est trop ambitieux, voir décourageant pour les élèves.

non, montant inconnu

Certaines collègues qui ont déjà corrigé des lots ont remarqué que les sujets notamment de compréhension orale avait déjà été vus en cours dans la version intégrale (les documents sont souvent disponibles sur Youtube dans leur intégralité). Il y avait dans le compte rendu des éléments qui n'étaient pas présents dans l'extrait présenté....

Certaines colonnes de la grille d'évaluation ne peuvent pas s'appliquer à de nombreux types de documents et ne peuvent servir que dans le cadre d'un document audio de niveau bien supérieur au niveau cible.

Certains enseignants ont carrément donné le sujet à l'avance, les autres ont été obligé de faire du bachotage pour donner une chance de réussite à leurs élèves.

Les élèves sont archi stressés par cette épreuve qui arrive bien trop tôt dans leur scolarité et dans l'année.

Quelles que soient les notes, elles ne refléteront absolument pas les capacités réelles des élèves puisqu'il s'agit d'une véritable bouffonnerie et que grâce à des sujets à minima préparés en classe, des grilles complètement fantasques et des harmonisations qui seront sans doute toutes à la hausse, tous les élèves s'en sortiront correctement même s'ils ne sont pas capables de faire une phrase correcte en langue étrangère. Et pour arriver à ce résultats fantastique, combien d'heures de travail perdues pour les prof et combien d'heures de cours productives perdues pour les élèves?

Compter 50 EUROS BRUTS POUR 45 COPIES EN MOYENNE. SORTEZ VOTRE CALCULATRICE!!
> La banque nationale de données n'a pas été accessible dans les temps annoncés. Soit.... Le choix commun du sujet entre professeurs de langues a pris du temps (non payé). L'élaboration de la grille de correction nous a également pris du temps (non payé). Les corrections nous prennent actuellement du temps (peu payé!!). A noter nous avons été désignés pour assurer la surveillance des E3C 1ère série sur notre temps libre (non payé)

Avant le début des épreuves, nous avons remis en mains propres à notre direction une lettre ouverte signée par tous les enseignants de LANGUES, lettre qui mentionnait les contraintes horaires imposées par la réforme et le maigre paiement au vu du nombre d'heures effectuées. Nous demandons dans cette lettre une indemnisation financière sous forme de HSE. Dix jours après notre demande, nous attendons toujours réponse!!

ai entendu parlé de 50€ par lot. Je ne sais pas si c'est une légende "urbaine" mais en tout cas c'est disproportionné et inéquitable. Déjà rien que dans mon cas j'ai 10 copies de différence entre mes deux lots. Un collègue à 3 lots (32 + 16 + 2). Donc avec moins de copies il toucherait plus car la tarification est au lot et non à la copie ! Je suis content pour lui mais c'est d'une ineptie...

D'autre part en LV on doit corriger 2 épreuves (la CO + l'expression écrite); on pourrait tout à fait imaginer qu'il s'agisse de 2 choses différentes et donc les rémunérer 2 fois...

J'estime que les tarifs de correction du BAC devraient être appliqués purement et simplement ! 5€ par copies me semble justifié. Surtout si l'on considère les "réquisitions" dont nous faisons l'objet (parfois sur mes journées libres...) pour surveiller, reformuler et scripter...

Pour être très honnête, j'approuve de manière globale les E3C. Cependant ce sont les moyens mis en oeuvre, la précipitation, le degré d'amateurisme affligeant que je regrette.

Ce qui est sensé aider les élèves et en fait une source de stress et d'incompréhension depuis plusieurs semaines.

Je veux bien croire que la première année il y a des ajustements à faire mais là c'est carrément tout le mécanisme qui est grippé!

Ben on entend tout et n'importe quoi

j'espère pas au lot car un prof d'option qui a 3 copies va être rémunéré le même prix qu'un prof qui a 50 copies dans son lot. Quelle aberration!

J'espère qu'on sera payé à la copie sinon il faut se préparer à ce que les prochaines EC3 personne ne les corrige

C'est une réelle surcharge de travail qui va générer bcp d'arrêts de travail . J'espère qu'on va abandonner cela , ceci n'apporte rien aux élèves à part du stress....

50 euros brut le lot de copies

J'ai entendu parler de 50€ pour un paquet de 35 copies. Ce qui donnerait, au smic, 8 minutes par copies, temps trop faible, surtout pour mes collègues de matières littéraires, ou une mauvaise copie peut prendre une heure rien que pour la correction de la forme (orthographe, conjugaison, grammaire, tournure..)

Les e3c se sont déroulés sans encombres, excepté un petit soucis de lisibilité qui s'est résolu par la projection dans la salle d'un graphique.

Notre établissement avait bien pris les devants pour les e3c, ce qui fait qu'il n'y pas eu de problème autres que techniques (numérisation des copies plus d'une semaine après avoir passé les épreuves). Nous avons eu une réunion par matière pour la coordination, pendant laquelle manquait des informations pratiques de type barème, sujet commun, difficulté... qui ont été fournies dans un délai raisonnable, une certaine liberté étant acquise. Une certaine difficulté à trouver un sujet adéquat était du au fait que nous les avons choisis en décembre, et qu'il y avait alors peu de sujets nous correspondant sur la BNS.

Une autre était le problème d'avoir bouclé les chapitres suffisant pour un sujet, mais la difficulté était due à une collègue qui a été remplacée à deux reprises : sa progression en avait fortement souffert. L'annonce du découpage du programme par bloc n'avait pas été assez claire à mon avis, nous avons été surpris et avons du changer notre programme sur 3 semaines pour parvenir à terminer les blocs nécessaires.

En dehors des problèmes mentionnés, qui sont dus à une première expérience un peu précipitée, on peut regretter la forte charge de travail qui n'a, à ma connaissance, ni été pris en compte ni rémunérée.

Malgré tout ça, j'ai un avis favorables aux e3c. Un petit regret sur le fait que certaines questions étaient d'un niveau collègue. Il faudrait rester raisonnable, mais ne pas descendre en dessous de la classe de seconde.

Il n'y a eu aucun soucis supplémentaires, que ce soit de la part des enseignant, de l'administration ou des élèves.

Cela ne s'est pas fait sans mal, mais je pense que notre établissement a vraiment essayé d'anticiper les difficultés possible, ce qui expliquerait un déroulé satisfaisant à mon sens.

La correction dématérialisée me semble juste inutile, les épreuves étant locales nous pouvons facilement rendre leurs copies aux élèves concernés. Seul avantage : les élèves n'auront pas de difficultés à déchiffrer l'écriture hasardeuse d'un de leurs professeur (je me comprends dans le lot) ! C'est juste pénible en mathématiques car nous utilisons beaucoup les flèches courbes, les formules et les caractères spéciaux.

Pour ce qui est du principe des e3c, mon établissement ayant déjà une politique de DS régulier, cela me semble juste une bonne occasion de mettre en avant et de valoriser le travail régulier des élèves sérieux, et de mettre en garde les autres avant que le lycée ne soit proche de sa fin.

Voilà, le contenu de votre mail indiquait que vous souhaitiez surtout la remontée des problèmes, j'espère que vous tiendrez compte de cet avis globalement positif.

50 euros le lot?... aux dernières nouvelles de syndicat, mais rien d'officiel de la part du ministère.

Pas de décharge de cours pour effectuer le travail. C'est très insuffisant. Même payés au smic on s'en sortirait mieux.

Le risque de cette absence de rémunération?? Que les copies soient lues en diagonale et la correction bâclée. Et cela d'autant plus que les notes risquent de bouger lors de l'harmonisation,... à laquelle nous n'assisterons pas... Pour ma part, j'ai encore une conscience professionnelle, mais je comprends que certains enseignants jettent l'éponge.

Pas de dysfonctionnement dans le déroulement des épreuves.

50€ par lot à condition que le lit comporte x copies ?

Cela donne le sentiment que RIEN n'a été réfléchi ni anticipé en amont et que l'on s'adapte au jour le jour. Tout ce qu'un enseignant n'est pas censé faire.

ai entendu 50€/lot brut, donc même pas 1€ la copie! Pas du tout en adéquation car actuellement en terminale pour les épreuves du bac c'est 5€ la copie!

DYSFONCTIONNEMENTS (beaucoup):

- aucune communication de la part des IPR d'espagnol, pour l'évaluation ou la prise en main de Santorin
- le coordinateur non plus n'avait aucune information supplémentaire, donc aucune réponse à nos questions
- livrés à nous-mêmes pour la lecture de la grille d'évaluation
- des sujets d'expression écrite hors-sujet:situation qui n'est pas indiquée dans la grille d'évaluation, tout comme beaucoup d'autres situations qui ne sont pas mentionnées dans la grille (un candidat qui n'a pas respecté les consignes ou un candidat qui a inscrit son prénom et sa ville de résidence sur sa copie par exemple)
- une grille d'évaluation illisible, floue et qui surnote:on leurre les candidats sur leur niveau réel
- la grille est la même pour les séries technologiques et les séries générales alors que le niveau est très différent
- des copies LVA alors qu'il était indiqué pas de LVA sauf si l'ETLV est enseigné dans l'établissement:après renseignement, ce n'est pas le cas!!!
- une journée de correction a été banalisée entre 4 établissements , mais est arrivée très tard:10 jours après la réception des copies numérisées sur Santorin
- copies numérisées inadaptées:le support papier est beaucoup plus pratique, lisible et agréable
- nombre de copies qui n'est pas au prorata du nombre d'élèves en cours (je suis aussi à mi-temps dans un collège)
- de nombreuses informations ont été publiées sur internet et selon les académies, elles divergeaient:aucune homogénéisation
- peu de temps entre la rentrée scolaire et l'épreuve pour préparer les élèves aux épreuves
- les fuites de sujets sur les réseaux sociaux: comme il n'y a pas eu de date nationale, à chaque fois qu'un sujet tombait, il était le soir-même sur internet!!c'est impensable pour un examen officiel!!!
- savoir que les chefs d'établissement recevront 500€, les inspecteurs 2000€ et nous 50€ par lot de copies de surcroît!!!c'est se moquer de nous!
- les inégalités entre ceux qui ont une journée banalisée et d'autres non (au choix des établissements)
- sujet de rattrapage pour les élèves absents trop tardive:des collègues recevaient des nouvelles copies au fur et à mesure qu'ils corrigeaient!

J'en oublie sans doute encore...

J'espère que ces remarques seront remontées aux personnes concernées car il y a beaucoup trop d'approximations, tout est à revoir dans un souci d'améliorer les choses.

J'ai entendu 50€ brut, soit une misère pour le temps de correction, je pensais pourtant que l'esclavage avait été aboli en 1848...

Ce nouveau bac est une vaste blague, il n'y a aucune égalité entre les établissements. De plus, comme dit plus haut, outre les problèmes de l'informatique, nous sommes lâchés sans indications. Venant d'un établissement assez sélectif et n'ayant pas d'indications de correction, j'ai certainement noté un peu trop sévère contre mon gré. De plus, il serait bon que l'Education nationale se souvienne que les profs sont en mal-être et que leur imposer une charge accrue de travail en les méprisant n'arrangera rien.

On nous annonce 50€ pour un lot, soit 1,42€ la copie ou 4,30€ de l'heure. Sachant que nous ne sommes pas dégagés de cours, comme autrefois en juin, pour les copies de baccalauréat de terminales, la rémunération de 5€ que nous avons par copie, me semble amplement justifiée. La mise en place s'est plutôt bien passée. Nous avons choisi 4 sujets et c'est le directeur qui a choisi le sujet et celui de remplacement, pour les absents.

Je me répète : d'après ce qui ce dit entre nous 1.5 € brut la copie au-delà de la 30 -ème ? Soit 1.3 env. net. Avec une heure de correction j'ai de quoi m'offrir un café pour tenir le coup pour l'heure suivante ?! Dans la limite de 50 € maxi est-ce exact ?! En clair, c'est scandaleux ! quand on sait par ailleurs que les recteurs auraient touché une prime de 10 000 euros en plus de celle de 30 000 pour faire en sorte que les choses se déroule bien !?

Pour la mise en place de toute cette "usine à gaz" (la France est vraiment un pays de shadoks - pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !?) la secrétaire de l'établissement y a passé ses soirées, des nuits à y repenser et plusieurs week-end épaulée par son mari, en plus du reste...Va-t-elle obtenir des RTT supplémentaires ? une prime ? Sans doute que non ! l'appel à la conscience professionnelle des "cadres" à bon dos, mais dans l'enseignement privé le bénévolat est une seconde nature c'est bien connu !

50€ pour 35 copies cela équivaut au tarif d'une copie de brevet or le temps accordé n'est pas le même surtout en première générale.

- Les sujets ont été choisis sans contacter les professeurs remplaçants
- Il est donc difficile de choisir un sujet avec une progression commune dans ces conditions et sans vraiment savoir ce que le professeur titulaire a fait ou n'a pas fait d'où des plaintes d'élèves.
- Le déroulement des épreuves s'est bien passé hormis une charge administrative pour les surveillants de salle, en effet les élèves doivent signer deux fois même dans une épreuve d'une heure, ce qui s'avère fastidieux quand nous ne connaissons pas les élèves et qu'il n'y pas d'étiquette apposée sur les tables.
- Les conditions de correction notamment les délais sont inhumains. En effet il a fallu une semaine pour numériser les copies en raison de diverses pannes ce qui provoque un délais de 2 semaines pour corriger, 80 copies dans mon cas, sans allègement de travail.
- Nous avons dû élaborer un corrigé et un barème entre collègues mais savons très bien que nous ne notons pas tous de la même façon. Le maître mot est la bienveillance.
- Une information a circulé de la part de la direction sur un délais supplémentaire pour corriger les copies sans confirmation officielle actuellement de la part de la rectrice.
- Aucune information n'a circulé sur la tenue d'une commission d'harmonisation éventuelle.
- Espérons que le retour des copies ne mette pas autant de temps pour les élèves et qu'ils puissent les consulter avec la deuxième phase des E3C en avril sinon les commentaires ne seront d'aucune utilité.

Avant c'était 5€ par copie, maintenant ce serait 50€ par lot (d'où le soucis du lot de deux classes et filière différente) Et encore, il semblerait que ce soit que pour cette année seulement, après c'est comme l'organisation et la surveillance. 0€ !

La numérisation des copies m'a été attribuée en tant que responsable TICE. GROS soucis d'accompagnement des directions d'établissement. Le débit n'est pas suffisant et j'ai dû refaire les numérisations en plusieurs fois en mettant les copies d'un seul élève à la fois. Les sujets supposent quasiment d'avoir fait AU MOINS les trois quarts des programmes afin qu'un élève puisse le réaliser entièrement.

Non, il y a des rumeurs. Certaines affirment que nous ne serons pas payés en plus, qu'il n'y aura pas de supplément. D'autres que nous recevrons 50€ par lot.

Dans les deux cas, c'est ridicule face à la charge de travail supplémentaire que cela représente.

D'autant qu'en plus de ces corrections, il faut continuer à préparer nos cours, faire cours et évaluer tous autres niveaux, qui ne doivent pas être négligés à cause des épreuves des premières !

Ce qui me contraint à passer mes soirées (jusque tard le soir) et mon week-end sur la correction des E3C. Autant dire que l'équilibre vie personnelle / vie professionnel est utopique ces derniers temps.

Mon ordinateur étant une vieille dame de 7 ans, qui n'était plus au top de sa forme, j'ai, dans la perspective de devoir corriger les E3C, dû racheter un ordinateur décent. Et je suppose que je ne suis pas la seule.

Qui plus est, passer des heures devant un écran, à plisser les yeux pour déchiffrer les pattes de mouches des élèves, est épuisant.

non

- C'est chronophage. Alors que les programmes sont déjà ultra chargés, on doit prendre sur des heures de cours pour faire passer ces épreuves.

- ça n'a pas d'intérêt pédagogique: je préférerais faire un DST sur le chapitre en cours plutôt que sur les premiers chapitres de l'année.

- C'est trop pour les élèves qui doivent gérer en parallèle les révisions, les avancées de chapitres en cours, les évaluations du quotidien... Ils sont bien lessivés aujourd'hui avant de partir en vacances.

- Sans compter qu'on ne les a pas formés à cette épreuve l'an dernier et qu'ils ont dû en 6 mois passer d'une compo de 2h à une compo d'une heure (normalement, c'est dans le sens inverse, quand on progresse en exigence) et idem pour le commentaire de documents qui se réduit à une pêche rapide d'informations qu'ils n'ont pas le temps d'analyser. Ils s'en sont eux-même plaints. 'on arrive, on lit le sujet, et on écrit tout ce qu'on peut.' degré zéro de l'intelligence! Bachotage à fond, plan du cours recyclé sans avoir pour autant le temps d'argumenter... et les copies reflètent ce manque de réflexion. Donc le format de l'épreuve lui-même est nullissime.

-En parallèle, j'ai une collègue qui n'a pas de premières qui est convoquée pour corriger. C'est idiot, quand on n'a pas fait le programme on n'a pas le recul suffisant pour évaluer les élèves... Nous ne sommes pas des couteaux-suisse!

- et moi-même, je ne me sens pas très bien. Cette réforme avec des nouveaux programmes en 2nd et en 1è en même temps nous ajoute une grosse charge de travail et cette évaluation permanente pour le bac est finalement aussi stressante pour moi en tant que prof. Soupir de soulagement à l'arrivée des vacances.

non ; il y a des "on dit" comme "50 euros le lot quel que soit le nombre de copies" ou "1,20 euros la copie". Bref, que des infos vagues comme tout ce qui concerne cette réforme... qui met les élèves en permanence sous pression et donne un travail supplémentaire considérable aux enseignants avec très peu de moyens à disposition... Bref, il y a un fossé entre les discours et la réalité, sans parler du manque de communication et de considération de la part du ministre envers le corps enseignant..

non

Les sujets de chinois sont 100 fois plus difficiles que ceux qui étaient donnés aux Tles de l'année dernière, la CO et le sujet 2 sont infaisables !!! C'est carrément anti-pédagogique !!!

Très faible voire quasi nul (un forfait par lot) : il faut le même barème que pour les copies de bac puisqu'il paraît qu'il s'agit encore de copies de bac !!!!!

Question : dans mon lycée (privé sous contrat) Nous sommes les deux profs d'HLP (français et philo) et nous nous entendons très bien avec nos deux collègues du lycée public voisin , nous avons déjà travaillé ensemble, nous sommes "sur la même longueur d'onde" Or apparemment Les responsables de notre lycée ou peut dans son ensemble l'enseignement catholique souhaiterait privilégier les "profs du réseau" , càd l'entre soi ! : avez vous eu des infos à ce sujet ? Est ce normal ?

Non, aucune idée...

ai entendu parlé de 50e mais seulement si on a plus de 35 copies et seulement cette année. Somme ridicule au vu d temps passé. Des temps d'harmonisation et de correction en plus des autres tâches (faire cours, corriger d'autres devoirs, aider les élèves dans leur orientation, ...)

Tout l'établissement pour le seul prof de lv car mon collègue étant professeur des classes concernées. Le tarif flou... ridicule au vu du surcroît de travail 20 mn par copie !!

50 euros brut par paquet à priori. donc 37 copies pour 50 euros brut; on est loin des taux horaires aussi bien du Capes/cafep que de l'agrégation. pourquoi ne pas pas reconduire le système de la rémunération du bac sachant qu'en plus nous devons assurer nos cours, nos corrections "courantes" etc?

Très gros effort de l'administration pour mettre en place la réforme; très grosse et bonne volonté des enseignants de jouer le jeu pour ne pas pénaliser les élèves et les inquiéter outre mesure; pourquoi ne pas caler les dates de retour des copies en fonction des vacances scolaires= les correcteurs parisiens vont pouvoir mobiliser une partie des vacances pour corriger; les correcteurs lyonnais par exemple vont devoir se vider les tripes pour corriger dans les temps

Nous n'avons jamais reçu d'information fiable.

Commentaire: les E3C ne comptant pas dans la moyenne il a fallu évaluer les même élèves en plus un DS 15 jours avant... aucun décharge de cours... cela prend un temps fou en plus des cours, des autres copies habituelles et des appréciations à faire pour le second trimestre. Pour nous, arrêt du 2ème trimestre et dernier délai pour les E3C le même jour: le 17 février!

J'ai entendu parler de 5€. Sachant que depuis 2013 nous corrigeons gratuitement les épreuves de compréhension et expressions orale, en tant que profs de langue, c'est mieux!!

La grille d'évaluation des langues est inutilisable car très mal conçue. Celle de 2013 était mieux. Le contenu des épreuves nous a été communiqué tardivement, donc les élèves étaient peu préparés aux épreuves, donc notre correction est très « gentille ». Donc le résultat n'a aucun sens. De plus les grilles ont été modifiées en catimini en décembre, et le CECRL, officiellement règle européenne, est revu à la baisse par l'éducation nationale. Un élève de lycée dont on dit qu'il est C1 est en fait B1+ pour le reste du monde.

J'ai entendu parlé d'une rémunération de l'ordre de 50 euros par lots mais cela me semble bien dérisoire... et peu importe le nombre de copies par lot! Je suis professeur d'espagnol en lycée et suis concernée par la réforme du bac et les épreuves E3C.

J'ai trois classes de 1°, une en voie générale avec 32 élèves et deux en voie technologique avec chacune 14 élèves.

Compte tenu de la surcharge de travail engendrée par ces nouvelles épreuves (mise en place, correction, harmonisation, ...etc), il me semblait logique de répondre à votre questionnaire.

Suite à une des épreuves, il m'a été demandé de scanner les copies d'examen avec la secrétaire de l'établissement alors même que je n'avais pas les codes d'accès pour Imagine / Santorin et que je n'avais pas suivi la formation réservée au personnel de direction.

Deux lots de copies m'ont été attribués contenant 31 et 33 copies à corriger.

Pour autant, nous ne sommes pas dispensés d'assurer nos cours, de préparer et d'assister aux conseils de classes, de surveiller bacs blancs ou tout autre examen.

J'aime mon métier mais exercer dans ces conditions est déplorable.

J'espère que notre ministre tiendra compte de nos remarques et que l'organisation de ces examens sera modifiée. Mais je reste lucide...

non, je suis payé en HSE mais limitées à ce qui leur reste dans leur enveloppe d'HSE. Le montant devrait être supérieur à celui du bac précédent car nous ne sommes pas libérés pour ces corrections.

Non. Mais je pourrais dire 10€ par copie...

1) beaucoup de temps passé à trouver des sujets dont les références n'apparaissent pas de manière évidente

2) pas de corrigé fourni, ni de script pour les documents audio (je suis professeur d'anglais). On nous demande de rédiger le script nous-mêmes et de fournir un corrigé, ce qui m'a pris beaucoup de temps car il faut trouver les points de compréhension pour chaque niveau de CECRL (A2, B1, B2, C1).3) Je n'ai pas la référence du sujet pour le lots qui m'a été attribué. Voici le mail Noreply que j'ai reçu :

Bonjour,

Le lot 5 de l'épreuve 1ERE VAGUE E3C LVA BCG - Anglais vous a été affecté.

Date de début de correction : 6 févr. 2020 Date de fin de correction : Mon Mar 09 12:00:00 CET 2020
Veillez vous connecter sur l'application SANTORIN afin de commencer la correction des copies du lot.

Equipe CYCLADES-SANTORIN.

Dans ce mail, je n'ai aucune référence. Je ne dispose pas non plus de corrigé pour ce sujet alors que j'ai envoyé le mien pour le sujet choisi par notre équipe au sein de l'école.

4) Je ne peux pas me connecter ni trouver mes copies : il aurait été plus simple de nous envoyer un lien direct vers les copies

5) l'utilisation de la plateforme semble très compliquée Merci pour le travail que vous faites pour nous, enseignants du privé.

L'organisation de ces examens dans le cadre de cette nouvelle réforme est une HONTE !

Je suis confrontée à de nombreux problèmes et en face, au rectorat, personne n'est joignable puisque nous recevons des mails "noreply" !!

Alors oui, merci de faire parvenir nos retours... très très négatifs !

non je ne connais pas les conditions. le flou règne. Certains disent 50 euros à partir de 35 copies... donc si j'en ai 32. Le mieux est de payer à la copie. 2.50 par copie me paraît le minimum. Les enseignants ont besoin de reconnaissance.

tout dépend de l'entente au sein des équipes disciplinaires. Dans mon établissement, le dialogue passe bien et on se fait confiance. Cependant, des consignes plus précises concernant le corrigé auraient été les bienvenues. De même avoir une idée des sujets plus tôt nous aurait permis de mieux anticiper la préparation de nos cours. Finalement les sujets en HG sont très précis. On a construit nos cours en fonction des BO mais comme nous sommes très en retard dans le programme, on pensait donner trop de détails, mais en fait on ne peut guère faire moins au regard des sujets.

Par ailleurs, pourquoi exiger deux épreuves identiques pour les deux examens. Ce qui signifie que nous devons sur nos temps de cours consacrer du temps à la méthode et préparer les élèves à 3 épreuves différentes. On pourrait imaginer faire travailler les élèves sur la réponse organisée et le croquis dans la première partie de l'année et axer les E3C sur ce type d'épreuves puis ensuite travailler la réponse organisée et l'étude de documents dans la deuxième partie de l'année et faire porter les E3C sur ce type d'épreuves. Au final, l'an prochain on pourra peut-être le faire mais cette année nous n'avons pas accès à la BNS même s'il reste difficile de trouver trois sujets différents correspondants seulement à deux épreuves, puisque les sujets sont indissociables. Il faudrait au moins que les deux parties des sujets proposés puissent être choisies de manière indépendante. Enfin pour plus d'équité entre les élèves il faudrait que la BNS soit publique... les élèves la consultent et s'entraînent... et bien tant mieux... mais ils tous sont à égalité, ceux qui passent les épreuves dès janvier et ceux qui ne les passent qu'en février..

Oui c'est 50€ pour 35 copies, pourquoi pas le même tarif que les copies de l'ancien bac ?
Dysfonctionnement : Aujourd'hui, impossible de me connecter à Santorin !!!

Impossible de savoir auprès de la direction (qui dit s'être renseigné auprès du rectorat) sur la rémunération. Moi je m'attends à ce qu'on ait rien du tout et donc qu'au vu des corrections supplémentaires par rapport à notre charge de travail habituelle, ce montant risque certainement de ne pas être en adéquation avec la charge de travail induite en plus du stress permanent de la correction (problème régulier de connexion à la plateforme de correction)

Il me semble que la rémunération d'un lot est de 50€ brut. Cela ne me semble pas en adéquation vu le temps de correction que cela demande en peu de temps.

Dans mon établissement, nous n'avons pas eu de temps pour nous concerter en équipe pour choisir les sujets; nous avons pris connaissance du sujet le jour même de l'épreuve pendant la surveillance et dans la foulée nous nous sommes vus entre collègues pour essayer de faire une correction. En aucun cas, nous n'avons été libéré d'heures de cours pour nous concerter, établir une correction ni même pour corriger et nous avons seulement 10 jours pour corriger nos copies.

Cela prend un temps fou; sans oublier qu'on a une vie de famille à côté, des copies dans d'autres niveaux voire même la préparation de nouvelles séquences.

Non

Organisation approximative de l'administration : exemple liste d'émargement des élèves qui ne correspond ni au nombre des élèves vraiment dans la salle, ni aux élèves réellement dans la salle (2 élèves dans la salle mais pas sur la liste). Erreur dans l'affectation des lots à corriger, je me suis retrouvé avec les copies des élèves de Ma classe au lieu de celles de mon collègue, c'est moi qui m'en suis aperçue, que ce serait-il passé si je m'avais rien dit, j'aurais pu corriger les élèves que j'ai en cours ou la correction aurait été invalidée !

Non, car les copies bac on pouvait les corriger déjà à la maison. Maintenant, il faut lire sur écran c'est qui fatigue plus vite les yeux et l'écran perturbe aussi la concentration.

0 € ..pour moi c'est bien mais pour les collègues d'histoire et d'anglais, c'est ridicule.

-Nous avons dû revenir plusieurs fois pour surveiller des E3c d'une autre langue et de la nôtre sur notre jour libre. Je n'ai pas eu de pause à midi!

-Et nous avons dû pratiquement tout organiser..

-Les sujets sont trop difficiles, surtout pour les bacs ST qui ont moins d'heures mais le même sujet.

-il est impossible de trouver un moment pour libérer les enseignants en même temps pour les corrections.

-Les élèves ont sûrement trouvé les sujets dans la banque de sujet sur internet.

-Il est triste qu'il n'y ait pas d'épreuves orales en langues ..On avait progressé dans ce domaine..et voilà, on fait un(grand) pas en arrière.

Les élèves prenaient plaisir à venir en cours de langues où on parlait beaucoup ...et maintenant, on se concentre sur l'écrit.Quel gâchis! Les cours sont plus tristes!

-Les élèves sont stressés .

-les grilles d'évaluations sont trop complexes.

-Le contrôle continu n'est pas forcément une mauvaise idée mais pourquoi imposer des E3C pour des matières qui au final ne pèsent pas lourd sur la note du bac.

La plupart des enseignants ont choisi ce métier pour transmettre un savoir mais aussi et surtout motiver des jeunes, leur donner envie et petit à petit confiance en eux....cette réforme les décourage, renforce le complexe d'infériorité assez typique des jeunes Français. Elle s'adresse à une élite! C'est triste!

non pas vraiment.

1) Épreuves d'Automatismes pour les séries techno : Pas de calculatrice autorisée alors que depuis le collège le mot d'ordre est d'autoriser (voire favoriser) la calculatrice pour de plus en plus d'opérations. Je suis POUR faire des calculs de tête MAIS les élèves se sentent trahis par des exigences qui sont réellement contradictoires : achat obligatoire de calculatrice, plusieurs heures d'investissement pour apprendre leurs fonctionnalités et les E3C qui affirment par ces automatismes que ça n'a servi à rien.

2) très peu de consignes pour la correction des copies : doit-on noter la compétence d'un élève qui est apte à maîtriser tel ou tel calcul, ou bien la compétence plus complexe de le présenter (communiquer) dans un français bien construit ? Il n'y a pas de consigne dans ce sens pour l'élève, mais mes collègues sont très attachés à sanctionner le défaut de "communication".

3) Plusieurs questions étaient hors programme pour ma classe : nous n'avons tout simplement pas eu le temps de tout étudier du programme nécessaire pour les quelques énoncés transmis au chef d'établissement en Décembre pour le choix des épreuves.

4) Les E3C ajoutent un stress énorme sur les élèves qui est totalement incompatible avec l'ambiance sereine qui doit obligatoirement régner dans nos enseignements pour l'acquisition des apprentissages. Avec les E3C nos élèves apprennent "sous la baguette" et c'est un retour en arrière de plus d'un demi siècle. Tout le travail des sciences cognitives jeté à la poubelle.

5) Les révisions pour les E3C ont demandé plusieurs séances de "bachotage" seulement parce que les élèves étaient très demandeurs. Nous avons dès lors accumulé un retard supplémentaire sur le programme. Si Le Contrôle continu se doit être au service des apprentissages et il s'est trouvé que nos apprentissages ont été au service des E3C.

6) Les élèves de première techno sont des jeunes qui ont besoin de temps (pour leur orientation, leur arrivée dans l'âge adulte, l'acquisition de bonnes méthodes de travail). Les E3C les ont précipités dans un monde adulte avec beaucoup de violence ; ça s'en ressent sur la vie de classe.

7) avec les E3C, le bac de français s'est réduit à peu de chagrin dans les préoccupations des élèves alors que (pour mes STMG) la maîtrise du français était un passage si important de la première.

J'ai compris qu'on est rémunéré, mais moins qu'avant.

Les dysfonctionnements: problèmes d'équité: entre les sujets, entre ceux qui passent les épreuves en 1er et ceux qui passent ensuite et qui bénéficient des sujets postés sur le net

NON

quelques centimes d'euros - NON

non...aucune idée

Problèmes: 1- les copies ne sont pas toutes lisibles, celles écrites en bleu notamment.

2- il faut zoomer jusqu'à 200% souvent.

3- en géo: les croquis ne sont pas lisibles; on trouve la légende 3 pages en dessous- de la carte ou inversement

4- les délais de correction sont bien trop courts: chez nous, les épreuves ont eu lieu le 21/01; les copies distribuées le 30/01 pour une date butoir de correction le 14/02 à 17h00

5- il faut d'autre part assurer nos heures de cours et la préparation de deux nouveaux programmes...sans compter les bacs blancs et autres corrections.

6- dans ces conditions...que dire du nombre de copies affectées (96)

7- enfin: est-il normal de ne corriger aucune copie dans le niveau où on enseigne?

Comment dans le cadre d'une évaluation formative, expliquer à nos élèves comment progresser? Sans compter le temps passé à s'approprier les attentes de l'épreuve à corriger et à rafraîchir les connaissances y afférentes.

Apparemment, il était prévu une enveloppe de 50€ par lot, mais devant le nombre d'heures passés au total pour moi (11h si l'on compte la "pêche" aux informations, la correction du sujet, le barème ...), j'ai décidé de demander quelques HSE !!!

! NON, à part une ergonomie de l'application qui pourrait être améliorée, il faut reconnaître que les informaticiens ont plutôt bien travaillé...

Nous n'avons eu aucune information concernant la rémunération des E3C, il est simple précisé sur la "fiche consigne" que la déclaration des frais liée aux corrections se fera de manière automatique et que nous n'avons aucune démarche à effectuer.

Non, aucune idée

*les élèves de première et terminale se sentent soit en train de préparer en évaluation soit évalués, certains y voient plus de stress et d'anxiété qu'avant.

* la réforme : une idée sans aucune concertation avec les profs concernés pour nous faire travailler plus et faire des économies sur le bac en fin de terminale.

personnellement, je perds en tant qu'enseignant d'allemand des heures contrat avec la réforme (12h au lieu de 18h) (regroupement de classe, donc suppression de groupes), je vais donc changer d'orientation en fin d'année alors que suis passionné par l'enseignement.

Non j'ai entendu parler de 50€ par lot mais pas de source fiable.

C'est totalement inéquitable rapport temps de travail

je n'avais pas entendu parlé de montant....mais au vu de la charge il faudrait au minimum 5 euros par copies...

Dysfonctionnements: Pour l'instant impossible (en tout cas l'informaticien de l'école et nous aussi on n'a pas eu de réponse claire) de mettre les pages dans l'ordre donc pour corriger dans le désordre je ne vous raconte pas la galère. Et mettre des commentaires sur les copies est très laborieux même pour ceux qui utilise l'outil informatique constamment...

rémunération : apparemment 50 €/lot Mais des collègues ont 32 élèves par lot = inégalité flagrante de traitement.

Sinon : 30 élèves = 60 copies, soit rémunération de 80 centimes par copie : c'est du mépris absolu de la fonction d'enseignant !

Non et cela ne me questionne pas.

J'accepte de fournir un temps de travail supplémentaire et n'ai à ce jour pas eu de mauvaises surprises concernant l'organisation des E3C en histoire-géographie.

Je ne vois par contre pas du tout en quoi la numérisation des copies et leur correction sur écran consisterait en une "simplification" ? La qualité de la correction en est affectée, notamment de façon très importante pour les croquis qui se retrouvent séparés de leur légende, ce qui impose la multiplication des flashes de changements de fenêtres. La fatigue visuelle est une conséquence évidente de cette pratique et génère comme chacun le sait une fatigue intellectuelle accrue. Par ailleurs les documents à analyser en une heure sont ridiculement longs et invitent les élèves au mieux à ne produire qu'une réflexion basique, au pire à écrire de banals commentaires qu'il nous faudra très certainement valoriser. L'ambition des programmes et de la réforme, que je partage, s'en trouve éteinte.

5€ par copie mais si forfait de 40 copies donc perso 0€

Apparemment, notre directeur a dit qu'il n'y avait pas de rémunération ce que j'espère cependant. On attendrait la moitié de ce qui est demandé à l'ancien régime du baccalauréat par copie à chaque E3C. D'autre part, la dernière série d'E3C en Terminale risque d'être plus conséquente et de demander une surcharge de travail.

Je ne vois pas l'intérêt écologique qui est plus lourd que l'ancien système : les élèves planchent sur des copies papier qui sont scannées que nous avons en accès internet ce qui est encore plus consommateur d'énergie. De plus, on continue d'évaluer nos autres classes, 3ème et deux Terminales me concernant; Enfin, avec le bac blanc de Français et des spécialités qui s'est greffé dessus, on prend du retard dans l'évaluation des chapitres avec nos premières dont on nous demande aussi de le faire sur l'EMC. Cela fait trois systèmes d'évaluation plus les E3C! Quid du prix nationale des scanners?

aucune idée

RAS. Tout s'est bien passé pour les élèves et pour nous les correcteurs

Non, pas vraiment. Il nous on dit 50euros/lot de 35 copies. Ce n'est rien pour beaucoup de travail. La grille d'évaluation a changé après la formation. Notre établissement a fait passer l'épreuve le 16/01, avant la date officielle du 20/01. Nous avons eu très peu de temps pour préparer nos élèves; les élèves ont été très stressés. il n' y avait pas beaucoup de sujet audio, et notre établissement n'a pas été équipé pour les sujets vidéo, donc sélection de sujets fait par défaut. Nous n'avons pas encore fait une harmonisation. la correction en ligne est très pénible: je n'ai pas l'habitude d'utiliser un tel logiciel, et copies scannées sont flou. J'ai très mal à la tête et au cervical.

Je ne connais pas le montant de la rémunération d'une copie.

Sinon, au bout de deux heures, maux de tête, car problèmes de vue me concernant. De plus, je trouve cela inutile, on pourrait corriger en live et ensuite scanner les appréciations.

Autre remarque qui pour moi montre une certaine inégalité, en effet, certains enseignants, ailleurs, ont fait réviser tout ce qu'ils avaient vu depuis septembre, d'autres, la dernière partie vu en cours, d'autres, uniquement les chapitres de l'évaluation, et, enfin, certains ont traité les sujets de l'évaluation: où est l'égalité?

non

Nous n'avons aucune information concernant la rémunération des copies. Nous savons seulement que le lot nous sera rémunéré 50€, sans savoir s'il s'agit de brut ou de net, ni si un lot de 50 sera rémunéré comme un lot de 7 copies.

Il me semble en tout cas que nous soyons bien seuls face à ces corrections, qui viennent s'ajouter à notre charge de travail habituelle.

Je n'en ai pas connaissance mais je sais que c'est inférieur à l'indemnité proposée pour l'ancien bac alors qu'on nous demande d'en faire davantage sur les copies (l'annotation demandée prend du temps)

non

Non, mais je suppose que l'on ne sera pas payé

Le ministère de l'éducation aurait du nous donner une progression avec des dates butoirs pour les chapitres à traiter afin de composer sur les sujets imposés. Comme les sujets n'ont été accessibles que 3 semaines avant le déroulement des épreuves, nous avons du faire pratiquement un chapitre en 4 heures de cours !!!!

Il eu été plus judicieux, de nous donner une liste d'exercices pour chacun des chapitres et de nous permettre de composer nous-même en fonction de l'état d'avancement de nos cours. Aucune correction avec un barème imposé, n'est donné, où est l'égalité entre chaque établissement ! Maintenant les parents sont « sur notre dos » pour que nous fassions preuve d'indulgence sur les corrections.

C'est tout simplement très mal pensé et très mal organisé par des bureaucrates qui n'ont jamais enseigné dans un lycée. Et tout ça pour faire des économies. En celui me concerne, je vais passer une grande partie de mes vacances à corriger ces copies sur un écran. J'aurais préféré au moins pouvoir imprimer ces copies afin de corriger plus rapidement cette épreuve.

Non, j'ai entendu dire que l'on serait payé 50€ brut par session sans pouvoir vérifier cette information. Si c'est le cas cela reviendrait à moins d'1€ la copie et à environ 3€ de l'heure. Si l'on ajoute à cela le temps passé à la sélection du sujet, à l'élaboration du corrigé, à la sélection du sujet de rattrapage, à l'élaboration du corrigé de ce sujet de rattrapage...pour une note qui ne comptera que très peu au final, on se voit rajouter du travail et de la pression inutiles.

Non, aucune information officielle.

Au bout de 3 copies, il faut reposer les yeux car j'ai mal à la tête.

La correction se fait en détriment de nos cours qui continuent. Du temps supplémentaire doit être prévu pour l'organisation des épreuves, et surtout pour la correction.

Les sujets circulent sur internet, les épreuves ne sont pas égalitaires dans tous les établissements.

Non aucune! Certains parlent de 1,52euros la copie; d'autres de 50euros le lot...???

1.20€ la copie ?

Pour 67 copies, j'aurai 100 € alors que pour le même nombre de copie, l'indemnité était autour de 300 €...

En dehors du montant, il faut aussi accorder du temps.

Faire corriger les copies d'E3C aux professeurs sous-entend qu'ils ont le temps de le faire, je ressens cela comme du mépris de la part de nos supérieurs.

Aucune idée mais j'espère que c'est plus que lors des corrections du bac d'avant réforme car nous corrigeons alors que nous avons cours, des préparations de cours, des corrections (DS, tâches finales...) des projets que nous organisons.

Je n'enseigne pas en 1ère pourtant je me retrouve avec ces 22 copies. J'ai assisté à une formation mais je n'ai pas eu le temps de me familiariser avec les nouvelles grilles ni avec le logiciel. Nous devons nous-même préparer la correction des sujets, nous n'avons aucune heure dégagée pour harmoniser avec les collègues. On se retrouve bien seuls finalement. Nous corrigeons alors que nous avons plusieurs niveaux, plusieurs classes, plusieurs projets à gérer à côté en même temps (projet européen des collèges, voyage scolaire en mars). Etant professeur stagiaire je suis aussi en formation ce jeudi à 2h30 de chez moi, avec du travail à rendre pour l'ISFEC, alors que j'ai mes copies à corriger depuis aujourd'hui.

Je sais aussi que les élèves ont l'impression d'être évalués constamment (début janvier E3C blanc pour s'entraîner, un mois après les vraies épreuves). La fatigue s'accumule chez les élèves comme chez les enseignants.

Oui

0 €, ce qui représente tout de même une augmentation de 100 % par rapport au défraiement initial qui était prévu.

Enseignant dans un système par immersion (Diwan) un des dysfonctionnements qui me paraît le plus stupéfiant est de nous autoriser à préférer les enseignements en langue bretonne, d'autoriser les élèves à répondre aux sujets d'HG en breton, mais d'interdire la traduction des sujets dans notre langue...

non

Beaucoup trop tôt dans la scolarité, trop de pression des exams sur les élèves au lieu d'avoir l'espace d'apprendre, on a déjà peu d'heures de cours pour des grosses classes, on leur en coupe d'avantage. Manque de sérénité pour les enseignants et les élèves dans l'apprentissage, robotisation, vulgarisation de l'apprentissage. Pour les langues on gagnerait à faire des ateliers, activités ludiques et d'immersion, méthode beaucoup plus efficace pour apprendre une langue que ce genre d'examen. L'épreuve de bac perd son sens. L'atmosphère autour de la semaine de bac en fin de scolarité rend cette épreuve plus officielle, en fait un souvenir, une aventure et une fierté à vie. Le bac connecte les générations et le pays, et représente presque un rituel de passage. Il faut le conserver, ne pas le transformer en quelque chose d'individualiste, auto centrée sur l'établissement, proche de DS sans plus, comme le font les Anglo-Saxon.

Pour ce qui est des sujets, je ne vois pas comment contrôler les fuites. On a accès à l'avance et on choisit nos sujets. Un professeur peut facilement dévoiler le sujet à sa classe pour augmenter les statistiques de réussite. Un élève ayant un membre de la famille enseignant pourra avoir accès facilement aux ressources. La triche est incontrôlable je pense.

Pour la correction, le volume de travail remis aux enseignants avec le nombre de copies est énorme.

1,42 Euros/copie je crois. Non ce montant est trop faible par rapport au travail en amont, pendant et après de ces E3C. C'est même indécent de proposer ce montant-là !
La plateforme Santorin n'a pas été accessible pendant plusieurs jours, le principe d'égalité n'est pas respecté pour la passation de l'épreuve, parents, élèves et personnels ont le sentiment que ce nouveau bac n'a pas été assez préparé en amont et que la seule finalité c'est économiser les deniers publics !
Des groupes se sont constitués sur les réseaux sociaux où les sujets circulent, certains profs ont même dit à leurs élèves "révisez tel chapitre" ou pire ont donné des pistes très claires sur les sujets
Nous devons continuer à assurer nos préparations et nos cours pendant la correction, c'est d'autant plus compliqué qu'il faut le faire chez soi pour être plus concentré et productif. Je refuse de corriger pendant les vacances. Alors 1,42/ copie -si la somme est juste- c'est pire que l'indécence !

Non

Correction uniquement basée sur les enseignants du niveau.
Pas de déclaration de frais
Accès une semaine avant seulement aux sujets !!
Correction en sus de tout le travail et "supervisée" par un personnel de l'établissement qui a accès à notre progression dans les corrections etc... !!!!!!! Quid de la confidentialité ? Quid d'un potentiel outil de surveillance des enseignants ?
Enorme pression sur les élèves, des familles sur les profs, des établissements (directions) sur les profs face aux questions et inquiétudes menaces de pertes d'élèves donc de DHG donc de postes etc...

Ce montant semble être de 50€ c'est une honte au vu du temps passé à corriger les copies.

non

6€ minimum par copie = 18€ de l'heure, c'est honteux --> 10€ nets par copie me semble un minimum de respect

NON

Non, je ne sais pas... On nous a dit aucune, puis ensuite peut-être une petite, mais cette année uniquement.

absolument pas, 50 euros pour un lot ! ce n'est absolument pas en adéquation avec les heures de correction que ces E3C engendrent...en parallèle nous devrions aussi évaluer nos élèves pour le contrôle continu habituel (trimestriel)???

E3C 1 partie CO : consignes données en langues très inégales entre l'espagnol (laconique et aucune pistes concernant les attentes/ contenu) et l'anglais ou l'allemand où des pistes apparaissent grilles en LV imbuables

les manuels scolaires sortis en mai dernier n'obéissent pas trop aux attentes de ce nouveau bac et notre lourd travail de création de séquences l'été dernier non plus...puisque les "évaluations" et grilles ont été pondus après ! Bref cette réforme a été montée à l'encontre de ce que nos inspecteurs exigent de nous ! Monter notre séquence une fois qu'on sait ce qu'on veut évaluer !

le seul soutien que je puisse espérer ce sont les collègues avec qui je travaille et ma volonté de me préserver en "négociant" avec ma Direction pour obtenir du temps d'harmonisation et de correction cette année avec ma collègue de cycle terminal on a 7 classes chacune de 1ère/ terminales !!! je vous laisse imaginer l'état d'angoisse à l'idée des E3C2 qui vont se cumuler avec les épreuves LV terminales en mai !!sans compter l'an prochain et l'impact sur la répartition des postes

Cette réforme remet en cause ce pourquoi je suis entrée dans l'enseignement il y a 22 ans...on perd le cœur même de notre métier : enseigner, transmettre, donner goût à...Elle nous épuise par son impréparation et la précipitation avec laquelle elle est imposée

Voici en vrac ce que ces E3C et cette réforme m'inspirent...désolée je n'ai pas le temps de faire de la grande littérature , le temps m'est compté en ce moment entre ces E3C et d'autres travaux d'élèves à corriger...ah oui et éventuellement un échange à finir de préparer mais peut-être pour la dernière année car avec tout cela nous aurons bien du mal à trouver un créneau pour recevoir et pour partir ...et l'énergie que cela demande sans être non plus rémunérer pour ces projets nous posent question.

50€ annoncé pour un lot de 30 copies soit 1.66€ par copie c'est moins de la moitié de la rémunération du BAC traditionnel avec le double d'heure de travail.

Aucune information concernant la rémunération (même de la part de la direction du lycée). De source officieuse, j'ai cru comprendre que la rémunération serait de 50 euros le lot, ce qui est à mon sens profondément injuste puisque nous n'avons pas tous le même nombre de copie.

Oui 50 EUR par lot de une à cinquante copies soit 1 EUR brut par copie, ce qui est inacceptable compte tenu de la charge de travail.

Nous n'avons eu aucune journée dérogée pour les corrections, celles-ci devant être faites pendant les vacances ce qui n'est pas acceptable.

mon inspecteur m'a répondu 50 euros par lot et a été incapable de me dire combien de copies devait contenir un lot donc si c'est 50 euros le lot je vais toucher 100 euros brut pour 26 heures de travail à savoir moins de 4 euros de l'heure, c'est vraiment une honte.

Mon chef d'établissement a enfin reconnu la surcharge de travail avec 76 copies lors de la journée de banalisation car ce sont des corrections de mon établissement. Je lui avais déjà dit que ce serait trop de travail mais il n'en a pas tenu compte avant de me donner les convocations.

Nous sommes un petit établissement avec 3 1eres et 3 terminales.

Ce qui est problématique c'est le manque d'équité quant aux correcteurs car ma collègue qui enseigne dans les 3 classes de 1ere n'a rien corrigé puisque notre chef d'établissement a voulu une correction intra-établissement, c'est donc moi le professeur de terminales qui a été obligé de corriger les copies des 3 classes, en espagnol le chef d'établissement a procédé de même.

De plus nous sommes un établissement qui enseigne en lycée technologique, nos élèves ont les mêmes sujets que les autres alors qu'ils ont moins d'heures de langue 1,5 au lieu de 2 heures pour les autres filières. Nos élèves n'ont pas pu être préparés à cette épreuve en 2nd, ils n'ont eu qu'un trimestre de 1ere pour se préparer sachant les difficultés des élèves en lycée technologique. Ils auront encore une autre épreuve au mois de mai, donc pourquoi ne pas faire qu'une épreuve en mai à l'avenir.

voilà mon ressenti

Il semble que la somme de 50€ par lot (de 35 ?) ait été avancée mais si on a pas 35 copie dans le lot ?

J'ai un lot à 3 copies, je vais toucher 50€ pour ce lot ?

Cela est-il proportionnel ? Aucune info à notre niveau, grand débat dans la salle des profs...

En tout état de cause cela est nettement insuffisant au regard du temps passé !

Il me semble que le site « ccbac.fr » (par exemple mais il y en a pléthore) résume bien le problème, les élèves avaient accès au sujet bien avant l'épreuve.

Et à moins d'avoir des élèves franchement peu malins, ils savent très bien, à la vue du programme réalisé depuis le début de l'année, quel sujet sera le bon.

Plus vraiment le bac, pas non plus du contrôle continue, rien d'utile et d'efficace en tout cas ces E3C.

Je ne sais pas quelle est la rémunération et n'ai pas été consulté.

Je n'ai pas eu besoin de formation (quelques conseils).

Mais la correction dématérialisée est longue et pénible. Surtout lorsqu'il faut écrire des annotations ce qui est demandé dans ma matière. Au moins 20 mn par copie.

Je soutiens la réforme mais il faut mieux organiser les E3c: un seul sujet national et un même jour national. Et surtout des programmes moins chargés pour préparer correctement les élèves. Pour les épreuves d'E3c, je pense qu'il serait préférable qu'elles ne commencent qu'au début du mois de mars en première pour avoir le temps de travailler les méthodes. De plus en janvier on s'est aperçu que les élèves ont eu du mal à travailler pendant les vacances de Noël... il peut y avoir une autre épreuve en mai puis en terminale.

Je trouve positif dans la réforme d'insister sur le travail régulier et le contrôle continu plutôt que le bachotage fin de terminale pour 1 seule épreuve. Bien aussi de proposer des spécialités. Les élèves sont satisfaits de choisir.

Mais, j'insiste, il faut des programmes moins chargés en hist geo. Ils ne sont pas réalisables. On enchaîne les chapitres et les élèves n'ont pas le temps de les maîtriser. (Même les "bons" élèves....)

non

en Compréhension orale les sujets audio/vidéo ne doivent pas dépasser 1,30 min, j'ai fait remonter que 3 sujets parmi ceux consultés dépassaient lourdement la durée mentionnée dans les textes (5min, 6 min et 7 min)

oui, 50 euros, je trouve ce montant ridiculement honteux et insultant au vu du travail, du temps que cela nous prend.

50 euros brut par lot il me semble... Avant je crois que c'était 5 euros par copie (c'est ma première année d'enseignement et de correction).

Tout s'est bien passé en ce qui me concerne au niveau des sujets, des épreuves et de la correction, même si j'aurais préféré corriger sur papier.

J'ai entendu parler de 50 euros par lot, soit 2 euros la copie.

On a perdu 3 euros par copie.

On nous prend vraiment pour des c...

Je travaille en collège et lycée. J'enseigne en 5 -ème, 4 -ème, 3 -ème , seconde et premières.

Les E3C s'ajoutent à notre travail hebdomadaire. Cette semaine, nous avons eu les bacs blanc de Terminale , les oraux blancs de Terminale, les DTL des secondes.

Vous comprendrez que cela fait beaucoup, nous sommes épuisés.

Pour terminer, il n'y a eu aucune harmonisation.

non

Je préférerais que ce soit fait en externe !!! aucun salaire ne remplace le temps non consacré à sa vie privé et au repos mérité d'un travail aussi exténuant qu'est le travail auprès des jeunes

10 euros par copie ? rêvons, 5 euros ?

Banque de sujets ouverte 15 jours avant vacances de Noel pour organisation pour janvier. Les consignes en LVB étaient différentes de celle proposées en sujet 0.

Utilisation du vouvoiement en espagnol dans les questions, qui met en difficulté les élèves, car ils ne maîtrisent pas .

Préparation entre septembre et janvier, course contre la montre, perte de plaisir à enseigner, bachotage sans intérêt.

- Jour J des E3C CO EE en LVB, j'arrive avec 30 minutes d'avance, heureusement, dans la salle pas d'écran comme c'était une video, stress inutile, installation à la va vite d'un rétroprojecteur etc .épreuve retardée

- stress des élèves des profs, épuisement de tout le monde

- correction des copies, problèmes de connexion , "veuillez vous connecter ultérieurement, application hors service"

Problème de pénibilité face à l'écran, sécheresse oculaire qui empêche que je puisse corriger plus de 6 à 8 copies d'affilé ,

C'est HORRIBLE

Non. 10 euros par copie.

Je n'ai pas constaté de dysfonctionnement avec Santorin.

En revanche, je regrette que nous ayons eu les grilles et les sujets aussi tardivement. Comment préparer correctement les élèves dans ces conditions?

J'ajoute que les nouvelles grilles de compréhension me paraissent inexploitable. Les notes auxquelles j'arrive en les utilisant ne me paraissent nullement rendre compte de la réalité des copies qu'elles sont censées évaluer.

Par ailleurs, certains élèves ont clairement eu accès aux sujets de la banque nationale et il n'était pas compliqué pour eux, compte tenu des axes que nous avons traités, de préparer suffisamment de sujets pour être certains de tomber sur le bon. C'est une rupture d'égalité qui me paraît particulièrement nocive car les élèves mal renseignés ne sont pas récompensés de leur honnêteté et de leurs efforts et voient au contraire les élèves bien renseignés n'être sanctionnés en aucune manière. Cela crée une prime à la fraude et/ou au piratage. Est-ce vraiment le message que nous voulons envoyer aux jeunes en tant que société?

non / comme pour le bac des TL/ES/S/STMG

Non.

Les E3C sont une catastrophe. Elles entraînent un réel stress auprès de nos élèves, sans leur donner de sens pour autant. D'autre part, les E3C imposent un bachotage permanent qui s'installera donc sur deux ans.

Enfin, la correction numérique est chronophage et induit un surcoût énergétique honteusement ignoré du Ministère.

NB, correcteur au baccalauréat, je suis donc amené à corriger deux E3C dans l'année et l'épreuve de Terminale en juin, suis-je encore enseignant ou correcteur de copies?

je suis professeure d'espagnol et correctrice des E3C en lycée technologique. J'ai reçu 2 lots (15 copies + 53 copies).

Ayant entendu parler d'une rémunération de 50€ , je pense donc percevoir 0,65€ la copie. Honteux! vu le temps passé. De plus, si j'ai bien compris, c'est 50€ pour tout le monde, que l'on corrige 80 ou 20 copies (c'est le cas de certains collègues d'autres langues). Quelles inégalités!!

L'organisation des E3C s'est plutôt bien passée. Pas de boycottage chez nous et une étroite collaboration direction / professeurs concernés.

Je déplore cependant le fait que des élèves aient eu accès à certains sujets sur les réseaux sociaux, les inégalités d'un établissement à un autre (en terme de dates, de sujets, de corrigés...). Les élèves ont la conviction de servir de "cobayes" et savent qu'ils devront subir à nouveau des épreuves de langues l'année prochaine (avec en plus un oral). Pour ma part, mes élèves ne travaillent pas plus mais sont stressés par des examens à répétition dans les matières concernées (que je juge lésées par rapport à d'autres).

Personnellement, j'ai le sentiment de passer mon temps à corriger des épreuves d'examens (j'enseigne essentiellement en 1ere et en Tale) : je n'arrive plus à évaluer sur des acquis car pas le temps de corriger et je corrigerai le contrôle continu et le bac blanc des Tales après les vacances, pour recommencer en 1ere en avril...sans compter des DS à corriger, les cours à préparer, les bulletins à remplir, Parcoursup...

Le ministre de l'éducation a-t-il pensé aux professeurs enseignant en 1ere ET en Tale???

Je suis fatiguée et n'ai jamais eu une année si difficile.

Je ne suis pas un robot!!

J'espère que beaucoup de collègues réagiront comme moi à votre mail.

Merci pour cette sollicitation et bon courage à vous.

je crois une indemnité de 50 euros si on corrige plus de 35 copies.

Nous avons eu 2 heures de concertation pour établir la correction mais cela n'est pas suffisant car il nous en faudrait autant voire plus pour l'harmonisation.

Aucune information à ce sujet mais il y a très peu de probabilité pour qu'il y ait adéquation entre la charge de travail induite et la rémunération.

Sujets contenus dans la banque de donnée pas forcément en relation avec les axes et approches travaillés depuis la rentrée.

Sujets reçus très tard ne permettant pas de modifier la progression en fonction des sujets de la banque de donnée.

Locaux non adaptés : selon les salles les élèves ne peuvent pas tous bien voir le document et ce qui peut y être écrit ; diffusion du son des documents pas toujours de bonne qualité et avec des parasites sonores.

Corrections devant se dérouler en parallèle avec les cours des différents niveaux et leurs évaluations. Ou devant se faire sur le temps de vacances scolaires selon les zones ce qui n'est pas normal.

Harmonisation à quel niveau ? En équipe pédagogique cela n'est pas gérable : cours ; horaires différents ; difficultés voire impossibilité de trouver des créneaux horaires commun permettant de se rencontrer et encore plus compliqué sur les vacances car pas dans la même ville.

Epreuve beaucoup trop tôt dans l'année et élèves n'ayant acquis les méthodes

voilà mes impressions après avoir corrigé les E3C.

J'ai corrigé 43 copies le délai est trop court et cela représente avec toutes ces grilles 30 m par candidat, corriger devant un ordinateur implique bcp de contraintes: connexion quand ça fonctionne , pas de coupure d'électricité, mal aux yeux et lenteur, donc un stress supplémentaire, car tout cela s'ajoute à notre temps de travail , et tâches quotidiennes , conseils de classes , oraux des Bacs blancs en même temps et des heures en plus de surveillances pour faire passer ces examens , heures non rémunérées !!

Sans compter qu' il faut tout préparer avec ces nouveaux programmes de 2ndes et 1ieres !!

On devrait disposer de jours non travaillés pour pouvoir corriger et surtout des salles informatiques à disposition des profs correcteurs.

Et aucune journée de formation pour cette réforme, c'est lamentable!! et toujours plus !

50 euros brut le lot, avec mon lot de 79 copies !!! ça doit faire moins de 50 centimes par copie.

Nous avons également besoin des témoignages dont vous souhaiteriez nous faire part concernant tous les dysfonctionnements que vous constatez, aussi bien dans les sujets, le déroulement des épreuves, les conditions de la correction ou celles de l'harmonisation.... . N'hésitez donc pas à vous exprimer librement autour des E3C et de la réforme !

Dysfonctionnement: anonymat pas toujours respecté puisque le bandeau n'était pas positionné en haut mais en bas de la copie !

Non. Là non plus je n'ai pas eu d'info...

Je suis écoeurée, révoltée et sidérée qu'on en arrive là ! Nous sommes corvéables à merci. Je me sens littéralement victime !

Je suis d'autant plus écoeurée que les élèves ont tous eu les sujets avant les épreuves ! J'ai corrigé 26 copies identiques !!! Ces épreuves ne riment à rien !

Il ne s'agit même plus de dysfonctionnement, c'est une mascarade d'une ampleur jamais atteinte jusqu'à présent !

Tout cela m'éloigne chaque jour un peu plus de ce métier que j'aimais tant mais dans lequel je ne reconnais plus les valeurs qui m'ont convaincue il y a 15 ans....Rien ! J'enseigne en collège.... Je n'ai été informée de RIEN, par personne ! à part du fait que j'aurais des copies à corriger...(j'ai reçu un mail de la directrice adjointe sur ma boîte perso + boîte pro + boîte académique (!!!) m'informant que ma convocation était disponible sur Imag'in. Sans rien de plus...) Je n'ai même pas eu le sujet, ni les grilles. Rien!

Il a fallu que je me débrouille seule. J'ai trouvé réponses à mes questions sur les réseaux sociaux !!! Incroyable! Et RÉVOLTANT !!

Un seul lot de 9 copies d'anglais (nouvelle série de 1ère STI2D avec peu d'élèves ! Une vraie chance : là notre chef d'établissement a fait de son mieux pour négocier que nous n'ayons pas plus de copies "extérieures" à corriger que d'élèves dans nos sections / classes respectives)Bizarrement, notre chef d'établissement continue de nier la possibilité de rémunération : serait-ce une manoeuvre pour pouvoir "empocher" les enveloppes destinées aux enseignants correcteurs ?! Nos collègues en formation à l'ISFEC ont pourtant été informés d'une rémunération pour ces corrections... Où est la vérité ?!

Vous trouverez ci-dessous copie du mail que j'ai envoyé à ma Direction et à mes collègues de LV juste avant les vacances d'hiver - aucune réponse de la Direction, heureusement qq collègues sympas m'ont permis de prendre connaissance de mon lot de copies :

Bonjour à toutes et tous,

J'ai découvert hier soir, dans ma boîte mail académique, 2 messages identiques postés le 4.2.2020 à 09:32 et 09:53 m'informant que, je cite

"Objet : affectation à un lot

De : santorin@noreply.phm.education.gouv.fr

Le lot 10 de l'épreuve 1ERE VAGUE E3C LVA BTN - Anglais vous a été affecté.

Date de début de correction : 4 févr. 2020

Date de fin de correction : Thu Feb 27 10:00:00 CET 2020

Veillez vous connecter sur l'application SANTORIN afin de commencer la correction des copies du lot.

Equipe CYCLADES-SANTORIN."

Quelle veinarde ! J'ai visiblement gagné un truc ?!

Malheureusement, sans lien précisé dans le mail, je navigue depuis ce matin sur tout un tas de sites afin de trouver dites copies - sans succès...Je me suis même inscrite sur "cyclades - gestion examens & concours" mais en vain... "Handicapée de l'informatique" auto-proclamée, je galère dès qu'il s'agit d'appliquer tout bon sens à ce 'progrès technologique' que l'on veut à tout prix nous faire avaler, et là, j'ai encore besoin d'aide !!!

Naturellement réfractaire à la correction en ligne, je souhaitais tout d'abord m'assurer que, comme promis lors des journées pédagogiques, le nombre de copies à corriger ne dépasserait pas le nombre d'élèves concernés par ces épreuves dites de Contrôle Continu dans chacune de nos classes... Pour ce faire, je me demandais si l'un(e) d'entre vous avait des infos, une adresse, que sais-je... à me communiquer sur le site / l'application où je suis sensée me rendre ?!

Ensuite, je me demandais quand auront lieu les 2 heures de formation auxquelles, je crois comprendre, les enseignants concernés par cette nouvelle modalité de correction, ont droit...

En effet, et même si cela devient de plus en plus banal, être enseignant n'oblige pas à être équipé informatiquement chez soi et certainement pas à être "compétent informatiquement". Les établissements concernés se doivent donc, non seulement de fournir le matériel informatique, mais aussi la formation, qui découlent de cette réforme (cela vaut pour les E3C... mais je pense aussi aux

tablettes que nous nous sommes vues imposées au collège...) : à 2 jours des vacances d'hiver, je m'inquiète du calendrier et de la contrainte de temps qui nous est donnée. Même si, comme de nombreux collègues, je consacre un temps personnel de plus en plus important à corriger des copies chez moi, j'ose pouvoir espérer profiter un peu de mes vacances - et jeudi et vendredi nous laissent peu de temps...

Enfin, je souhaiterais avoir une clarification concernant les informations contradictoires qui circulent concernant le paiement, ou non, de ces corrections :

s'il s'agit bien d'un contrôle continu, comme le prétend la réforme, il me semblerait d'abord normal que nous devions corriger nos élèves, et non pas des copies extérieures ?!

Cependant, la réception d'une "convocation de correction" (pardon, "une affectation à un lot"), par mail ou autre, revêt bien un caractère exceptionnel qui justifierait, selon toute vraisemblance, le paiement de ces corrections. D'ailleurs, l'ISFEC évoque une "enveloppe de correction" affectée aux professeurs concernés... Alors je suis en plein doute...

Merci à tous pour votre aide et vos éclaircissements,

On nous a dit 50 euros brut par lot, peu importe le nombre de copies dans le lot. J'en avais 41, une de mes collègues en avait 25, une autre 75.

Si on fait la moyenne : 47 copies/personne, 15 minutes/copie, ça fait 11,75h de boulot, on arrive à environ 4,25 euros/heure brut.

L'harmonisation s'est faite elle aussi à l'arrache entre 2 cours sans l'équipe au complet du fait qu'on n'a pas d'heure libre ensemble.

Côté égalité, les sujets étaient déjà en ligne pour nos élèves avant les épreuves, tant mieux pour eux (!), mais pour ceux qui sont passés dans les premiers, ils n'avaient rien pour "s'entraîner"...

En ce qui concerne les sujets, ils ne sont pas tous de niveau égal, certains sont très faciles, d'autres pratiquement infaisables pour des élèves de Première.

J'ai osé suggérer l'argument du ministre à mes élèves comme quoi la présence des sujets en ligne les fera travailler plus, la réponse de plusieurs: "les corrigés sont en ligne aussi, donc côté travail, faut pas trop rêver..." Les corrigés ne sont pas tous en ligne, si j'ai regardé sur le bon site (...?), mais ce n'est qu'une question de temps, et puis certains élèves sont pleins de ressources lorsqu'il s'agit de faire le moindre effort possible... Je pense aussi qu'on va se retrouver avec des sites de corrections payants accessibles uniquement à ceux qui en auront les finances, comme il en existe déjà pour les sujets de dissertation...

Alors après tout cela, la cerise sur le gâteau: on nous dit que ce n'est pas grave, que les E3C ne comptent que pour une toute petite partie du Bac, mais alors à quoi bon tout ce travail de notre part??? Surtout pour être payés au lance-pierre et traités de fainnants lorsqu'on exprime un avis! A part ça, tout va très bien...

Il paraîtrait que ce serait 50 euros brut le lot donc pour mon premier lot cela correspondrait à 1 euro la copie pour le premier lot, et donc 38/39 euros la copie pour le deuxième lot, c'est donc insensé....

- En ce qui concerne le dysfonctionnement, mes élèves ont d'abord composés sur le mauvais sujet, puisque les numéros de sujets ne sont pas forcément les mêmes entre la banque de sujets des professeurs et ceux des directeurs/proviseurs. Un couac que personne n'avait anticipé, ni les IPR, ni le rectorat ni le ministère, et mes élèves deux semaines après ont dû recomposer sur cette fois ci le bon sujet. Donc un cirque. Sans compter que ma collègue qui corrige ma classe malgré le délai dû à ces erreurs, n'a pas plus de délai pour corriger et a la même date butoire qu'à l'originel.

Je trouve cette nouvelle forme de bac, impraticable, injuste à l'échelle nationale, et sans profondeur.

non, je ne le connais pas

J'étais ,harcelé' par Santorin qui m'envoyait plusieurs messages de bien vouloir commencer mes corrections. Le directeur adjoint de mon établissement partenaire m'a contacté (et mon directeur adjoint) à plusieurs reprises parce qu'il avait vu que je n'avais pas encore fait mes corrections. Tout cela s'est passé 3 semaines avant la date limite de la correction. Le directeur adjoint de l'autre établissement avait décidé de clôturer les lots 1 semaine avant la date limite notée sur ma convocation. J'ai l'impression que l'on ne me fait pas confiance dans ma mission.

Non

C'était une charge que j'ai menée seule chez moi car je n'ai pas eu le temps de corriger au lycée du fait du travail pour les classes dont j'ai la charge. sachant que je n'ai pas à ma charge d'élèves dans ce niveau mais deux classes de terminales, deux de secondes et de cinquième.

Au départ, on nous a dit qu'on ne serait pas payé puis ensuite qu'on aurait une "prime" de 50€ pour un lot de 35 copies. Je ne suis pas vénale mais franchement 50€ c'est dérisoire compte tenu du travail fourni et, qui plus est, effectué sur notre temps libre. Je trouve ça lamentable. Il y a de moins en moins de reconnaissance du travail fourni.

Il serait bien que nous ayons une décharge pour la correction et l'harmonisation parce que tout faire sur son temps libre ça suffit !

non

8 / 10 euros

On nous a annoncé 50 euros pour 35 copies, cela est moins bien payé que les copies du Bac

- On a eu accès aux sujets un peu tard à mon sens...
- Certains sujets de la BNS ne sont pas bien fignés (en LVB ou LVA certaines vidéos n'étaient pas paramétrées pour l'épreuve: 3 visionnages avec 1mn de pause entre chaque)
- Il n'y avait pas les corrigés ni les scripts des vidéos, nous obligeant à le faire nous même, encore du travail en plus! Je trouve que ce n'est pas sérieux
- Cela me semble d'autant plus critiquable que j'ai été sollicitée pour concevoir 2 sujets d'E3C n°3 pour les Terminales, cela représente énormément de travail et de temps et on nous demandé de faire un corrigé... J'aurais bien aimé que ceux de la BNS en aient eux aussi! De plus, nous n'avons aucune rémunération en temps de concepteurs de sujet, cela n'est pas motivant. Si on me demande d'en faire d'autres, je refuserai.
- Pour la correction, la nouvelle grille d'évaluation m'a beaucoup gênée car elle incite à noter large, j'ai l'impression de brader ma matière. Je pense qu'il va y avoir des disparités de notations, il faut du temps pour s'approprier cette grille et cette façon de noter...

non

Nous avons également besoin des témoignages dont vous souhaiteriez nous faire part concernant tous les dysfonctionnements que vous constatez, aussi bien dans les sujets, le déroulement des épreuves, les conditions de la correction ou celles de l'harmonisation.... . N'hésitez donc pas à vous exprimer librement autour des E3C et de la réforme !

Non, je ne connais pas.

50 euros : qui est payé à quelques centimes de l'heure en 2020 ? La banque de sujet arrive très tardivement : quelques jours avant les vacances de décembre : les épreuves ayant lieu fin janvier c'est extrêmement court pour adapter sa progression aux sujets.

Le choix d'imposer une épreuve de Compréhension de l'oral à des élèves qui n'ont qu'1 :30 par semaine est aberrant : en LV2, on est censé évaluer les élèves sur un niveau a2 vers b1 seuil, alors que les sujets imposés par la banque de donnée sont difficiles et déjà pleinement dans un niveau B1. Ceci oblige à être exagérément indulgent lors de l'évaluation et, forcément, l'élève sera très perplexe lorsque, constatant qu'il n'a presque pas compris le document, il aura malgré tout atteint la moyenne. N'est-ce pas encore une façon de dévaloriser le bac ?

Je n'ai aucune information précise. Juste le bruit qui court d'une cinquantaine d'euros, tarif ridicule ! J'ai vraiment eu l'impression de corriger le Bac en avance ! Et il faudra recommencer dans quelques semaines !!! Et sûrement encore être convoquée au Bac de Terminale. Plus ce programme d'Histoire-Géo énorme !!!

Bref, une année sous pression...

Le retour des élèves après le passage des E3C a aussi été très perturbant. Car, alors que l'équipe s'était bien entendue pour le choix du sujet, nous nous sommes ensuite opposés. Des élèves disant qu'une classe avait eu exactement le même croquis par leur enseignante avant les épreuves ! De quoi jeter la suspicion !

Puisqu'elles sont dématérialisées, allons jusqu'au bout en donnant des copies extérieures aux établissements sur des sujets COMMUNS ! Ou alors, LAISSONS tomber !

Merci pour votre attention !

Non, je ne le connais pas.

je crois que chaque copie nous sera payée 0.70 cent nous travaillerons donc pour 1.40 euros ou 2.10 euros de l'heure (même la technicienne de surface du bahut est payée plus chère et elle n'a pas 5 ans d'études derrière elle!!!) c'est juste humiliant, dégradant, méprisant, irrespectueux pour notre profession.

50 euros par lot, donc je suis chanceuse, j'ai droit à 100 euros pour 31 copies, c'est-à-dire pour presque 38 heures... Quel autre corps de métier accepterait de travailler 38 heures pour 100 euros ???

Nous avons eu les sujets trop tard pour les premiers E3C.
Pour la spé, nous n'avons toujours pas de sujets pour les élèves qui abandonnent la LLCER.
Dans notre établissement, il n'y avait pas de prof de langue lors de la CO de LVA et LVB, et en plus, un seul prof pour surveiller toute une classe. Ce qui devait arriver arriva : le nouveau prof de maths ne savaient pas que ce serait une vidéo, et lorsqu'il y a eu un audio, il ne s'est pas rendu compte qu'il manquait les images... Résultat: une classe a dû repasser l'épreuve la semaine suivante.
Nous avons eu à corriger les E3C en 2 semaines, en même temps que les réunions parents-profs pour les spé, que les premiers conseils de classe (annotations et réunions tard le soir), que la correction des derniers tests du 2ème trimestre, et que nous faisons cours... On était tous sur les rotules !!! Et nous avons eu plusieurs demandes de mutation sur le collège dans la foulée, comme c'est bizarre... Et personne ne se presse pour faire les terminales LVA et la spé LLCER de Terminale. Merci de vous préoccuper de nous.

50 E brut ??? => 35 E net ??? = peanuts : on travaille uniquement pour ne pas avoir de retenue sur salaire.

-> Ce type de corrections est peut-être adapté à certains concours ou diplômes nationaux afin de limiter les frais de déplacement, mais en local, ça ne sert à rien. Tous mes collègues préfèrent aller chercher des copies à 15 minutes ou une heure de chez eux, puis les corriger à une table, à la lumière du jour, dans une position ergonomique, plutôt que de se flinguer les yeux, le dos et les poignets!

Ce qui est rageant quand on a mal aux yeux (notamment dans les gros établissements), c'est de savoir qu'on corrige les copies scannées des collègues sur écran alors que les originaux sont probablement dans un placard à quelques mètres.

Il y a peut-être des matières pour lesquelles la correction sur écran ne pose pas de problème (?), mais en langues en tout cas c'est très pénible! 62 copies (nombre un peu inférieur au nombre de premières que j'ai en classe: 64) globalement dans mon établissement, c'était proportionnel : une collègue qui a 4 premières avait 128 copies !!! (elle a 4 classes de 34 élèves env.)

Je sais qu'un lot de copies sera rémunéré exceptionnellement cette année 50 euros, donc la rémunération de la copie n'est absolument pas équilibrée puisque certains auront eu beaucoup de copies dans leur lot et d'autres moins !!!! Pour ma part, ça fait environ 1,50 euros la copie, vu le temps qu'on y passe et que ça se produit 2 fois en 1ère et 1 fois en terminale soit 3 fois plus qu'avant, ça me paraît nettement insuffisant comparé aux 5 euros par copie du bac avant la réforme....

J'ai déjà dit beaucoup de choses précédemment... mais j'aimerais rajouter concernant la Banque Nationale de Sujets qu'elle est arrivée vraiment tard pour la 1ère E3C et qu'il a fallu consulter le site régulièrement pour savoir que les sujets de la 2ème étaient disponibles !!!! A l'ère numérique, comment est-il possible que les enseignants ne soient pas officiellement informés que la BNS est disponible et qu'ils doivent perdre du temps à chercher cette information d'eux-mêmes ?????? De plus, pour mettre les élèves en situation de réussite par rapport à ce que l'on fait en classe, il faut qu'il y ait un nombre équitable de sujets pour chacun des 8 axes ainsi qu'une diversité de sujets dans l'axe lui-même car si le thème choisi en classe ne correspond pas à ceux de la BNS, les élèves ne sont pas évalués sur ce qu'ils ont vu en classe...

Certes nous les entraînons sur des compétences linguistiques mais il n'en reste pas moins que montrer leur maîtrise d'une compétence est plus facile si ils ont aussi les ressources grammaticales et lexicales appropriées... Nous passons beaucoup de temps à les rassurer par rapport à ces épreuves (car il leur est difficile de ne pas se sentir sous pression constante), en leur certifiant qu'ils sont préparés au mieux, mais ce n'est pas vrai, si on ne peut pas les évaluer sur un thème qu'ils ont vraiment étudié.

J'ai tardé à répondre et j'espère qu'il n'est pas trop tard pour prendre en compte mes réponses. Je vous remercie de cette initiative qui a le mérite de nous permettre de nous exprimer sur ces épreuves...

Copie souvent difficilement lisibles.

-Il faut un accès internet (moi par exemple je n'ai pas internet là où je suis pendant les vacances donc il faut que je m'organise pour corriger avant de partir.)

-Et il faut aussi avoir un PC personnel.

C'est un outil de travail essentiel pour notre métier mais non fourni par l'Education Nationale. (Dans les Sociétés qui exigent du travail chez soi les employés ont des PC prêtés par l'entreprise !)

Ou alors il faut corriger au lycée mais il est fermé pendant les vacances donc,encore une fois,il faut s'organiser.

J'ai entendu dire qu'on recevrait une prime de 50 euros par lot de 25 copies. Ce qui voudrait dire que ceux qui en corrigent 24 ne seraient pas payé! Ceux qui en corrigent 49 recevraient la même rémunération que ceux qui en corrigent 26!

Sachant que nous faisons cela en plus de notre travail quotidien, cela devrait être payé en heure sup!

5€/copie m' a-t-on dit

Si oui, d'après vous quel en est le montant et vous semble-t-il en adéquation avec la charge de travail induite?

C'est le tarif d'une copie de BAC.

Il n'est pas en adéquation car cette correction de E3C s'ajoute au surplus de travail que le digital est censé nous faciliter et alléger !

une décharge de cours au prorata du nombre de copies serait bien venu !

Je ne connais pas la somme , des bruits de couloirs disent 50 euros si c'est le cas c'est inacceptable. Dans ce cas mettre en place un CCF.

Chacun fait ses épreuves. Pourquoi externaliser les correcteurs ? et les sujets ? C'est bien trop compliqué.

> Il y aurait tant à dire.

Informations au compte-goutte, le rectorat improvise tout le temps. Le ministère donne l'impression de ne pas prendre en considération la valeur humaine de l'enseignement.

L'harmonisation se fait entre professeurs, l'anonymat des copies n'est donc pas respectée puisque nous avons les collègues qui corrigent nos copies et inversement. Cette harmonisation nous a pris une demi-journée.

L'examen a posé plusieurs soucis dans son déroulement puisque c'est l'enseignant qui a surveillé ses élèves seul. Les tiers-temps dépassaient le temps d'enseignement. Les élèves en tiers-temps ont manqué le cours suivant. Le choix des sujets est important dans sa quantité mais la qualité des questions est à revoir. Le fait de choisir son sujet d'envoyer ce sujet au chef d'établissement, il risque donc d'y avoir des fuites. Ces E3C ne font qu'augmenter nos charges de travail et celles de l'administration. Pour ne prendre en compte que 5 % de la note globale du bac. Je vous laisse mon numéro de tel si vous avez besoin de plus d'info
06 10 24 65 95

Absolument pas. On parle sur internet de 50€ par lot (source : divers syndicats de l'enseignement privé comme public), mais nous avons partagé les 136 copies entre nous 6 par souci d'équité, nous n'avons aucune idée de ce qui est entendu par "lot"... Nous avons eu la chance de voir une demi-journée de notre choix banalisée sur la semaine pour nous permettre de corriger dans des conditions optimales, tous ensemble, au CDI.

Clairement, ce qui en est ressorti, c'est que de toute manière, les commissions d'harmonisation vont vouloir 12 de moyenne. Donc quelle que soit la note que l'on met, elle va être modifiée (et peut être plusieurs fois) en fonction des attentes du ministère... J'ai proposé un dé à 20 faces, un collègue a proposé de mettre 12 à tout le monde, puis après avoir bien ri, nous avons laissé parler notre conscience professionnelle, et nous avons corrigé en notre âme et conscience.

A la fin, nos paquets avaient de sacrés écarts de notation (entre 9,5 et 13 de moyenne). Nous avons jeté un oeil aux corrections des autres, mais nous étions bien tous dans les clous de l'échelle descriptive proposée, simplement les lots étaient très inégaux. "L'effet prof" qui risque d'être perçu par les commissions ultérieures nous a inquiété...

Puis, le lendemain, à froid, nous en avons discuté, et pour éviter que les collègues ayant les classes ne subissent trop de remontées de parents en colère de la note obtenue par leur enfant (ce qui est fréquent dans notre établissement, fréquenté par des catégories CS+), et également pour éviter de "plomber" notre établissement avec des notes trop basses (nous craignons que les parents ne délaissent la qualité de notre enseignement et nos exigences, qui pourtant, permettent à nos élèves de réussir dans le supérieur mieux que les établissements publics voisins), nous avons tous remonté nos moyennes d'un point.

Il y a également un souci d'anonymisation. Logiquement, les collègues enseignant sur une classe ne recevaient pas de copies de cette classe... Sauf qu'une collègue avait une classe en E3C, une autre en EDS, et s'occupe de la DELE sur ce niveau. Elle a clairement reconnu les écritures de plusieurs élèves. Elle était très gênée car ce n'était pas "dans les clous". Elle a bien évidemment noté sans tenir compte de cette "reconnaissance" mais sait-on jamais, l'influence est peut être très inconscience. J'ajouterai, pour que vous sentiez l'ambiance, que nous sommes dans un établissement absolument pas politisé, très peu de collègues font grève, même pour la réforme des retraites, et quand on parle politique on est presque accusé (pas par la direction, mais par des collègues) de vouloir diviser l'équipe (qui est très soudée). Et bien c'est la première fois que je vois autant de grogne parmi les collègues. Nous sommes épuisés, les E3C s'ajoutent à la charge de travail de cette période bien remplie, entre les réunions parents profs, les conseils de mi trimestre, la "saison des orientations" qui démarre (je suis également PP de 3ème dans cet établissement...), la correction des rapports de stage des 3èmes, les DS de 2ndes pour moi, de terminales et de 1ères pour d'autres, les réunions pour la détermination des EDS conservés, conseillés, les réunions pour se répartir les classes l'an prochain, avec des inconnues en termes de perte d'heure ou d'heures supplémentaires et les tensions qui en découlent... Certains veulent garder les 4h sup pour des raisons financières, d'autres ne veulent pas d'heures sup pour des raisons familiales, mais il n'y a pas assez d'heures pour créer un poste en plus, peut être un berceau, mais dans ce cas, il faudra ajouter la charge de tuteur à l'ensemble de nos missions. Bref: les "Je suis 0,1%" fleurissent sur nos casiers. Je suis vraiment étonnée de voir que le ras le bol atteint ces sommets dans ce type d'établissement calme et tranquille...

Notre direction a choisi les sujets par tirage au sort (même si certains collègues ont numéroté les sujets pour influencer, cela a été déjoué), et nous a banalisé une demi-journée. On s'est senti soutenu, mais on est quand même crevés...

Je crois qu'il s'agit de 50€ le lot, autrement dit un montant variable selon le contenu du lot ! pour un lot de 30, cela fait un prix unitaire dérisoire ...

- notre direction n'avait pas imprimé suffisamment de sujets => retard au démarrage de l'épreuve le temps de rectifier cela
- j'ai personnellement constaté qu'un des sujets de la BNS comportait un document présent dans un des manuels de ma matière !! cela va à l'encontre de toutes les consignes précédentes (un rédacteur de sujets devait toujours chercher des documents inédits)
- certaines épreuves ont été placées en toute fin de journée après nombreux cours voire contrôle !! on crée des conditions défavorables, et injustes si l'on compare avec les classes ayant composé en début de journée
- les élèves ont souffert d'un excès de travail cette semaine-là, tous les collègues ne jouant pas le jeu d'alléger leurs attentes dans leurs propres matières (parfois par défaut d'information sur le déroulé exact de la semaine des E3C)
- l'équipe concernée par les E3C a demandé à notre direction un allègement de service (très ponctuel et limité : une demi-journée pour se concerter entre collègues et/ou avancer dans nos corrections) comme cela s'est fait dans certains lycées du secteur ... nous attendons toujours la réponse alors que les E3C viennent de se terminer !

Si c'est 50 Euros comme annoncé, c'est très insuffisant pour une charge de travail et une pression supplémentaires. De plus, vu la répartition de mes lots je me demande si je vais être payée pour le deuxième lot de 2 alors que le 1er compte 67 copies!

La pression induite par la correction de ces copies dans un temps limité avec la charge du service normal (+ préparation des conseils de classe) est énorme.

Certaines grilles de correction sont incompréhensibles et "prennent la tête" (pour citer certains collègues).

Peu de compréhension de la part des collègues qui ne sont pas concernés par ces épreuves....

Je ne sais pas, les rumeurs disent 50 € brut pour un lot de 35 copies.
J'estime à 5 € la copie car sur notre temps libre , à notre domicile.
Aucun temps accordé ou plutôt deux heures sur des heures libres. On sent qu'on a rien à dire.

Concernant la rémunération des copies, je n'ai aucune idée du montant mais j'ai entendu dire que nous serons uniquement rémunérés cette année mais pas les années suivantes.

Aucune idée

Non. Aucune information officielle reçue à ce jour. Les montants mentionnés par les collègues semblent ridicules (entre 50 centimes et 1€ la copie)

Non, aucune information à ce sujet.
Autre : Je ne trouve pas normal qu'un corrigé type national ne soit pas fourni avec chaque sujet. Je m'attendais également à cocher des items pour valider les niveaux A2 et B1 et donc justifier la note finale. Ce n'est pas le cas et je trouve la notation aléatoire. Je ne comprends pas l'intérêt de noter au 0.25ième de point.
L'enregistrement ne se faisait pas toujours bien. Je cliquais sur « valider » après chaque partie pour ne pas perdre les appréciations et termes soulignés dans la copie.

Je n'arrive pas à savoir si la fameuse "prime" des 50euro par lot est vraiment officielle. Or un lot peut varier entre 3 copies et 80 copies ?????? Quelle débilité profonde.
Ou alors c'est 50€ pour 30 copies ? C'est flou et humiliant.

Il paraît que c'est 50 euros par lot, mais à se demander si il y a 3 copies dans un lot, est ce que ça fera aussi 50€?????

Quand j'ai eu les copies allemand, il n'y avait le sujet avec , nul part, pas moyen de le trouver, mon chef d'établissement devait intervenir auprès du rectorat pour qu'on me l'envoie

Non, je ne connais pas le montant de rémunération pour une copie avec certitude. Mais j'ai entendu dire qu'un lot serait payé 50€, soit 2 euros la copie, ce que je trouve vraiment très peu. Si pour ma part, j'obtiens 100 euros pour mes deux lots (chose dont je ne suis absolument pas sûre), même si l'un d'entre eux ne contenait qu'une copie, alors, je peux considérer que j'ai obtenu une bonne rémunération: 26 copies pour 100 €, soit 3,84 € de la copie. Mais c'est encore en dessous de 5 euros de la copie.

Entre 5 et 7 euros la copie me paraîtrait être plus juste, car nous corrigeons ces copies en même temps que les réunions de parents, les concertations, les préparations de cours, les corrections de nos autres copies, les DS etc... Et nous rencontrons de nombreux problèmes de connexion.

-Problème d'erreurs de scanning.

-Problèmes de connexion, et d'accès à Eduline et Santorin, notamment les week-ends qui sont de loin les euls moments où l'on peut espérer abattre ce travail.

-Charge de travail en plus dans notre semaine de travail.

-Difficultés pour se rencontrer, se concerter afin d'échaffauder une correction (2 heures seulement sont allouées, ce qui est peu). Certains établissements ont octroyé une demi-journée aux enseignants afin de se concerter voire de corriger, en les libérant de leurs cours.

en tant qu'enseignante

-j'ai du choisir 3 documents dans une base de données mais surtout en n'ayant jamais préparé les élèves à une grille / aux exigences de correction, car la grille a été modifiée 2 ou 3 jours avant le début des E3c ... j'ai fait passer l'examen le lundi 20 janvier

- j'ai reçu par la suite ordre de corriger des copies dématérialisées sans avoir eu une formation préalable quant à la notation(juste une réunion dans l'établissement, réunion sur les choix des sujets, avec de fausses informations)

- Le logiciel pour corriger est simple, j'ai pu corriger mais je vous avoue que je n'ai pas utilisé la grille de correction et j'ai juste indiqué les erreurs sur la copie. En effet, cette grille, d'utilisation complexe selon moi, prévoit des points qui correspondent à une note sur une échelle de 1 à 20 , note qu'il faut par la suite diviser par 2 pour avoir un total de 10... cela pour l'épreuve de compréhension mais également en expression ! Par simplicité, j'ai fait appel à mon expérience d'enseignante et j'ai corrigé de façon bienveillante avec ma collègue

- je n'ai pas eu de temps dégagé pour corriger, ma collègue et moi ont bloqué 2h sur notre temps libre : ainsi nous avons toutes les deux procédé à une double notation : elle avait 9 copies et moi 12 : nous avons passé 2 heures ensemble, + chacune 1 h auparavant

- j'ai donc eu un petit lot de 9 copies et les copies sont les élèves de ma collègue

- le logiciel est facile à utiliser et permet surtout d'agrandir la copie

- dépendant d'un autre établissement, il fallait que notre adjointe de direction aille faire scanner les copies à la fin de chaque épreuve, qu'elle se déplace pour que nous corrigions finalement les copies de nos collègues ...

en tant que parent d'élève qu'ai eu un retour très négatif du déroulement des E3c dans l'établissement que fréquente mon fils

- 1ère épreuve HG : le sujet de géo n'a jamais été traité en classe(sujet choisi par IPR - cause grève des enseignants) + Problème de trouver une salle le jour de l'examen : 2 changements de salle et la 3ème salle étant trop petite, certains élèves ont été dispatchés sur une autre salle et ont commencé en retard avec du stress - surveillance faite par une surveillante, manque de copies, attente des élèves + stress

- 2ème épreuve : allemand : 2 groupes dans une salle dont un groupe qui connaissait la Compréhension orale (faite en classe) et également l'axe, tandis que l'autre partie n'a jamais vu l'axe en classe (sujet choisi par l'IPR).... les élèves sont sortis de l'examen avec un sentiment d'injustice flagrante !!

- je viens d'apprendre que l'établissement banalise des journées afin que les enseignants puissent corriger les copies

Selon les IPR, un lot consistait en 18 copies. Pour les IPR d'histoire-géo environ 35. Eux-mêmes sont évasifs. On nous a fait entendre qu'un lot correspondait à une indemnité forfaitaire de 50 euros. Donc si on a 25 copies on a de la « chance » !!! Moi j'ai eu moins de chance : 50 copies, soit 1 euro la copie.

Si je considère la préparation du sujet avec sa correction, les 50 copies et la commission d'harmonisation prévue sur deux jours, j'appelle cela du bénévolat et du mépris de la part de notre ministère.

Il semblerait aussi que cette généreuse indemnité forfaitaire disparaîtrait l'année prochaine car en fait, cette correction ferait partie intégrante de notre mission.

Concernant le déroulement des épreuves, à l'origine nous étions convoqués le mercredi après-midi pour surveiller les épreuves de langues, ce que nous avons refusé car c'était encore du temps en plus.

On nous a demandé à la réunion concernant les corrections, d'annoter les copies afin que les élèves puissent améliorer leurs résultats en tenant compte des remarques. Mon équipe et moi-même, avons refusé de mettre des annotations car trop long et pas réellement faisable sur copies dématérialisées et avec une souris (si on s'en tient à l'ordinateur).

non , mais la direction nous a dit qu'un lot (peu importe le nombre de copies) serait indemnisé à hauteur de 50 euros.

On est bien loin du SMIC horaire ! Après avoir passé en moyenne 1h pour 3 copies, soit environ 11h, je serai donc payée 4 euros de l'heure !!!! Pour les copies de l'ancien bac on était payé 5 euros la copie ce qui est déjà nettement mieux.

Organisation plus que lamentable par un manque d'informations et ce jusqu'à la dernière minute. De plus les établissements de notre secteur ont eu la "bonne" idée d'échanger les copies entre professeurs ce qui a donné lieu à une véritable usine à gaz d'autant plus qu'on a eu ni journée pédagogique pour se voir et échanger sur nos pratiques et exigences, ni la moindre réunion. Pour couronner le tout 2 des 3 professeurs de mon établissement affectés à la correction n'ont pas de classe de première.

J'ai fini de corriger mon lot de copies, avec 13.93 de moyenne je suis "presque " dans les clous, mais je m'attends quand même à une demande venant "d'en haut" pour remonter les notes.

Merci pour cette possibilité de s'exprimer sur nos conditions de travail avec cette réforme du BAC

Je n'ai aucune idée du montant de la rémunération.

Je trouve que les grilles sont encore perfectibles car le système de points score reste trop figé et obscur. Il est souvent difficile de situer un élève dans certains critères de la grille.

Lorsque l'ont veut annoter la copie, on devrait pouvoir déplacer la boîte de dialogue pour que l'annotation se trouve bien à l'endroit précis où l'on souhaite qu'elle apparaisse. Ce n'est pas du tout intuitif dans l'état actuel du logiciel.

Il faudrait aussi désactiver les notifications vertes d'enregistrement qui tels des pop-ups viennent parasiter et pénalisent la fluidité de la correction.

Merci de prendre le temps de lire nos remarques pour améliorer le logiciel pour les prochaines sessions.

AI LU LE COURRIER DE LA RECTRICE EN DIAGONALE, DONC NON. C'EST TOUJOURS TRES INSUFFISANT VOIRE DERISOIRE

J'ai cru comprendre qu'il était de 1 euro par copie, si tel est le cas non il ne me semble pas en adéquation avec la charge de travail induite. Comme pour les copies du baccalauréat, il est nécessaire d'étudier le sujet, de connaître les attendus de la correction mais aussi de pratiquer cette nouvelle forme de correction. De plus, celle-ci arrive en milieu d'année ce qui signifie que c'est une charge de travail supplémentaire par rapport aux cours.

50 cts? je ne sais pas

harmonisation quasi-inexistante puisque nous n'avons pas les mêmes façons de corriger
correction: j'ai su 10 jours avant que nous ne serions que 2 enseignantes à corriger toutes les copies de 1ères (étant 2 à enseigner à ce niveau). Pas de répartition prévue avec les autres profs de l'équipe. Rémunération apparemment très faible.

Je ne connais pas le montant. Cette surcharge de travail à inclure dans le courant du travail habituel est juste inappropriée. C'est encore au détriment de la famille et de la vie privée que le prof travaille.

Au sujet de l'harmonisation, cela me gêne de devoir modifier des notes. Soit on fait confiance au travail du correcteur soit on s'en passe et c'est à nouveau une surcharge dans l'emploi du temps. Car non seulement cela occasionne un déplacement mais cela fait perdre une journée de cours. Enseignant en collège et lycée, c'est une journée au collège qui va disparaître. Où est la logique? Et même si l'on n'enseigne qu'en lycée, comment justifier la perte d'une journée de cours quand on nous répète que, tout, dans l'enseignement est fait au mieux pour l'élève ! Il me semble que dans ce cas ce n'est pas favorable à l'élève. En outre il devient de plus en plus compliqué de se faire rembourser les frais de déplacement. Il est déplacé de faire assumer les frais de fonctionnement aux salariés. En ce qui concerne la dématérialisation également, nous n'avons pas tous des connexions internet fiables et tout comme pour les frais de déplacement, je me refuse d'intégrer des dépenses supplémentaires professionnelles à des frais personnels. On doit déjà se fournir notre outil de travail, donc stop. On a jamais vu une quelconque secrétaire acheter ses stylos ou son ordinateur!

non d'ailleurs je ne sais même pas si nous serons payés (non ne le sommes pas pour les corrections des compréhensions orales des terminales)

Aucune idée de la rémunération d'une copie (je ne savais même pas que c'était possible). Vu le travail, je dirais entre 1 et 2 € par copie ? Pour les sujets : je pense que les banques nationales pourront évoluer avec nos retours au fur et à mesure (en tout cas, ce serait bien). Le déroulement des épreuves se passe bien chez nous, je crois. Relativement peu de temps pour corriger, mais finalement la charge est moins lourde que je craignais, donc ça passe. Aucune idée de la manière dont l'harmonisation va se faire en revanche...

Mais comme nous sommes un gros lycée, tout peut se faire plus ou moins en interne, ça limite les complications...

Merci de nous donner la parole !

La rumeur dit 50€ par lot (net ou brut?) mais combien faut-il de copies minimum par lot pour être indemnisé? That is the question. On se fait bien enfler dans tous les cas.

Je te copie le mail envoyé à notre responsable de niveau et la réponse du chef d'établissement, la responsable n'a jamais daigné me répondre et fuit mon regard depuis. Je commence à mener la fronde ici, les collègues sont à bout mais n'ose rien dire de peur de représailles sur leur EdT l'année prochaine.

Bonjour Lydie

Je viens de terminer la correction des copies de DST de mes premières et je vais récupérer celles de mes terminales dans mon casier.

Quand j'en aurai fini avec ces copies, nous aborderons les E3C et tous les enseignants du niveau de première seront sollicités pour la correction. Ajoutons à cela les rencontres parents/enseignants qui viennent de se dérouler, les CFF avant ou après les vacances, nos propres tâches finales et les conseils de mi-semester et tu comprendras que nous allons très vite nous essouffler à ce rythme. J'évite sciemment d'employer le terme "burn out".

Je conviens bien que ces échéances soient connues de longue date mais en toute honnêteté, j'avais sous-estimé l'ampleur de la tâche de ce début d'année. C'est une année charnière, une année de réforme et comme nous, tu es bien placée pour savoir que nous sommes extrêmement sollicités cette année.

Pour faire simple, pourrait-on supprimer l'épreuve d'anglais de cette semaine de bac blanc afin de tenter d'enrayer un tant soit peu cette spirale frénétique de correction ? Nous pourrions te fournir les notes du DST de janvier qui n'est autre qu'un sujet de bac blanc.

N'hésite pas à revenir vers moi, je me rendrai disponible si besoin.

Comptant sur ta compréhension.

ET LA REPONSE

Chers Professeurs,

La réforme du lycée connaît une mise en œuvre accélérée. On peut regretter cette rapidité d'exécution, les imprécisions et les adaptations qu'elle génère, ainsi que l'énorme quantité de travail supplémentaire qu'elle occasionne depuis l'an passé, pour les équipes enseignantes comme pour les équipes de direction et les équipes administratives.

En revanche, on ne peut pas régler cette problématique à la veille de l'organisation des E3C. Les jeunes et leurs familles sont déjà très stressés par ces épreuves de contrôle continu qu'ils considèrent, à tort, comme des épreuves ponctuelles du baccalauréat.

Nous vous remercions sincèrement de la posture que vous avez et de votre engagement sans faille au service de vos élèves et des familles.

Vous pouvez compter sur notre détermination totale pour demander des compensations financières pour les personnels et les établissements, ainsi que pour alléger très rapidement les contraintes organisationnelles liées à l'organisation de ces E3C. Le prochain comité de suivi sur la réforme du LEGT se réunira au Ministère de l'Education Nationale le 28 janvier prochain avec pour objet la question des E3C. Les représentants des chefs d'établissement y feront entendre vos remarques, vos attentes, ainsi que votre exaspération bien légitime.

En attendant, il nous faut assurer le service dû aux élèves, avec professionnalisme et sens des responsabilités.

Nous entendons bien la fatigue de certains d'entre vous qui ne nous laisse pas insensible, et la tentation d'alléger la tâche en terminale en supprimant des DST ou en allégeant le Bac Blanc.

Cependant, dans l'esprit de notre projet éducatif, nous souhaitons tenir les engagements pris envers nos élèves. Nous estimons que nous ne pouvons pas supprimer des épreuves dans un calendrier que vous avez souhaité et construit. Nos élèves de terminale doivent-ils subir les effets de la réforme de la classe de première ?

Nous vous remercions encore pour votre engagement au quotidien et pour votre grande disponibilité à l'occasion des réunions de rencontres parents/professeurs qui s'achèvent aujourd'hui, pour cette année au lycée.

Nous vous souhaitons à chacun et chacune d'entre vous une excellente fin de semaine.

Moi, j'ai compris que c'était 50 euros le lot. S'il y a 30 copies dans un lot, cela fait 1,66 euros la copie. Pour que la rémunération à l'heure soit correcte il ne faut surtout pas passer plus que 5 minutes par copie.

50 euros par lot. Ce n'est pas en adéquation avec la charge de travail. Certains n'ont que 7 copies par lot et sont aussi payés 50 euros le lot.

La banque de données des sujets a changé. Un mail a été envoyé à l'établissement mais nous n'avons jamais eu l'information ... ce qui a créé des tensions avec le professeur (hors établissement) qui corrigeait le lot : elle pensait sûrement que nous avions trafiqué le sujet ! ?

Deux exercices avaient changé après impression du sujet (avant Noël). Le sujet est réapparu sous le même identifiant dans la BNS. J'ai été très contrariée !

Aucune idée. On parle de 5 euros la copie ou de 50 euros par lot. Qu'en est-il, d'ailleurs????????????? Tout s'est bien déroulé dans notre lycée.

Par lot 50 euros, ce qui semble étrange vu qu'un de mes lots n'a que 2 copies...

Je pense qu'il s'agit de 50€ par lot et non ce n'est pas suffisant, surtout si les lots font plus de 30 copies.

Une inégalité par rapport au temps consacré, en sus du reste (corrections, préparations, cours...) et QUE pour les profs qui sont concernés par les E3C. Je m'interroge par exemple pour la Philo et le français, vont-ils eux aussi être rémunérés au lot de copies? ou comme avant 5€ par copie? auquel cas, pourquoi cette inégalité de traitement, sachant que pour les E3C nous devons nous y coller 3 fois... 3 X plus de temps, 3X moins d'argent!

Non.

Nous avons également besoin des témoignages dont vous souhaiteriez nous faire part concernant tous les dysfonctionnements que vous constatez, aussi bien dans les sujets, le déroulement des épreuves, les conditions de la correction ou celles de l'harmonisation.... . N'hésitez donc pas à vous exprimer librement autour des E3C et de la réforme !

Aucune explication, aucune réunion ; je me retrouve à corriger des lots de copies de classes / niveaux que je n'ai pas (j'enseigne entre autres en seconde et en terminale, pas en première)

Je peux heureusement compter sur un collègue généreux et consciencieux qui m'a fourni script et corrigé, il me semble que d'autres collègues ne sont pas aussi soutenus / aidés.

La charge de travail me paraît parfois insurmontable car je dois en parallèle corriger mes épreuves de bac blanc en terminale ainsi qu'une autre épreuve du bac pour cette même classe.

J'enseigne l'anglais.

50 euros par lot de 16 (?) 50 euros bruts

non mais c'est pas grand chose c'est sûr

En gros c'est beaucoup de travail en plus pour quelque chose qui vaut rien au final par matière dans le bac, donc c'est inutile. Pourquoi pas faire du contrôle continu mais sans ces épreuves à la noix !!

oui et oui

Vous nous demandez ce qui dysfonctionne mais pas ce qui fonctionne... ce qu'en tant que prof de math je trouve quelque peu dommage car votre sondage perd de sa valeur.

Je vous le dis quand même:

Je suis prof en BTS et en bac pro.et lycée techno

Nous avons depuis plusieurs années CCF : sans aucune rémunération nous devons fabriquer le sujet, le faire contrôler par les IPR et le corriger sans aucune rémunération et rentrer les résultats, chaque année d'études.

Les copies sont dématérialisées depuis 3 ou 4 ans pour le ponctuel.

Nous faisons passer des grands oraux depuis 20 ans

et tout cela sans que personne ne soit accusé d'inégalité, de fausser les résultats des élèves,... bref tout va bien...

Et là, je suis en fait plutôt contente de ne pas avoir à fabriquer le sujet et d'être en plus payée pour les corrections...

Ne pourriez vous pas plutôt militer pour l'indemnisation des ccf dans les filières pro ? car ils nous demandent beaucoup plus de travail...

Où alors peut-être que les profs du général méritent plus d'attention que nous..

En tout cas, un gros sentiment de contestation à deux vitesses entre le général et le techno et professionnel.

Nos élèves ont une réputation d'incapables face aux élèves du général, mais manifestement vu tout ce que j'entends leurs profs aussi, ou alors nous sommes tellement bons que nous pouvons faire ce que les profs du général n'arrivent pas à faire...

Je n'en veux à personne mais je trouve que la réforme a du bon même si cela nous bouscule et que la guerre contre les E3c n'est pas le vrai problème car le contrôle continu est à mon avis bien moins anxiogène qu'une semaine complète d'épreuve et que cela encourage les élèves sérieux.

Le vrai problème est la précarité de nos heures impactées par le choix des spécialités... et c'est là dessus que l'on devrait faire un sondage à mon avis....

Merci tout de même pour votre travail car vous faites un vrai travail de fond pour nous :-D

Non, je ne sais pas combien on sera payés pour corriger ni si on le sera véritablement.

Oui je connais le montant et non ce n'est pas très bien payé !

50€ brut mais je ne sais pas si c'est par lot ou par groupe classe

Je pense qu'un montant forfaitaire par copie serait plus juste: 2€ net/copie

OUI-OUI

Erreur de sujet chez nous en lien avec des sujets panachés et des numéros de sujets compliqués.

Regret qu'il n'y ait pas de trame de correction pour plus d'égalité

Non. Aucune idée. Où trouve-t-on cette information ?

AUTRE REMARQUE : je trouve le délai correct dans mon cas, j'ai eu 3 semaines et j'en ai utilisé deux, parce que j'ai organisé mon temps de correction en fonction de mon edt, comme je le fais avec les copies traditionnelles, que j'ai continué à corriger pendant ce temps, car j'enseigne en 2nde et Tle également, et le trimestre arrive à sa fin. Certaines collègues ont eu besoin de prendre la journée autorisée pour corriger, je n'en ai pas eu besoin pour ma part, mais je n'exclus pas de l'utiliser à la prochaine session, ou l'an prochain, si le besoin s'en ressent.

Evidemment non, sachant qu'il me reste encore 250 copies pour les vacances. J'aurais pu en évacuer 75 si je n'avais corrigé le Bac. Une marque de mépris pour notre travail en plus !

Pour moi, tout s'est bien passé, avant, pendant les épreuves et les corrections et après. J'ai juste regretté le manque d'anticipation, rendu impossible par les délais non respectés. Deux heures par semaine, c'est si vite passé ! J'ai eu du mal à avoir assez de notes pertinentes pour le deuxième trimestre !

Par contre, je suis contente que certains élèves se soient mis à travailler une matière qu'ils commençaient autrefois à travailler -pour la plupart- un mois avant le bac !

Désolée, j'ai juste l'impression de répéter une scène de pub pour une assurance ! Maïf alors ! ☹️

Merci à vous et bon débriefing ! A une prochaine fois !

non

surcharge calendaire pour les E3C de rattrapage des élèves absents

NON je n'ai pas reçu d'information concernant la rémunération

Je reçois des copies de d'autres établissement, sans savoir de quel sujet il s'agit, ni recevoir de correction préparée pour ces lots. Je dois corriger 3 lots donc 3 sujets différents.

NON

grosses inégalités dans les accès au sujet, certains professeurs ayant utilisé la base de données pour faire travailler leurs élèves. Aucune grille de correction efficace distribuée. Crainte que certains professeurs surnotent leurs élèves -> quelle valeur pour ces ECCC ?

50 euros pour 35 copies je crois

Non, je le connais pas le montant. J'ai cru entendre 50 euros par lot, mais étant donné que j'ai mis deux jours à tout corriger, cela paraît vraiment peu !

Pour moi, le plus grand problème réside dans les conditions de correction. Nous avons demandé à notre directeur une journée d'harmonisation et de correction en commun afin d'être le plus juste possible et pour offrir une réelle correction commune, mais cela n'a pas été accepté. Nous avons donc créé un corrigé type lors d'un temps mort en journée pédagogique avec une grille et chacun a corrigé chez soi. Je pense que rien qu'au sein de l'établissement les élèves n'ont pas tous la même correction. Et je le regrette.

non, et je trouve cela très dommage et insultant envers les professeurs qui consacrent un temps important à la correction des E3C...

Les sujets de la banque nationale sont arrivés EN RETARD, et avec des erreurs. Etant donné le retard pour fournir les sujets, on aurait pu s'attendre à ce qu'il soit impeccable. Quelle a été ma surprise à la lecture du titre "Deep Cakes" au lieu de "Deep Fakes", l'un n'ayant rien avoir avec l'autre. J'imagine la perplexité des élèves face à ce titre. Ce qui m'a posé le plus de problèmes était le fait qu'il n'y avait pas de correction fournie avec les sujets officiels. Je me sentais délaissés et abandonnée avec une grille que je ne comprenais pas avec des descripteurs flous et imprécis.

Pour moi, corriger fait partie du travail du professeur, donc c'est inclus dans la rémunération.

Manque de critères pour la correction des E3C. C'est trop à l'appréciation de l'enseignant. Dire "sur 10" est trop vague, il faut scinder davantage!

Non, pas vraiment. Il nous a été dit qu'à partir de 4 lots nous percevions 200 euros, mais cela n'a pas été officiellement confirmé.

Pour ma part, l'épreuve des E3C s'est bien déroulée et grâce à la dématérialisation, j'ai corrigé plus rapidement et façon plus sûre.

étant un petit nouveau, j'ai échappé aux corrections (cette fois ci), mais quand j'entends les grognements incessants de mes petits camarades, je suis conscient de ma chance... Selon ledits petits camarades, le nouveau système est particulièrement ch*** et même, puisque nous savons que Big Brother is watching us, excessivement stressant.

Bonjour,

J'ai été obligée de surveiller une épreuve de mathématiques sur mon temps libre alors que je n'ai pas de première cette année. Je ne pouvais me dégager de cette obligation qu'avec un certificat médical d'après ma direction et je devais rattraper le temps de surveillance que je ne voulais pas effectuer.

Aucune compensation financière ne m'a été proposée.

J'étais aide humaine et j'ai trouvé extrêmement difficile de reformuler les consignes, n'ayant pas fait de maths depuis longtemps (je suis prof d'anglais).

Cette situation va se reproduire lors de la prochaine session d'E3C... et je devrais mener à bien les autres missions qui m'incombent déjà.

Trop c'est trop!!

Je ne suis pas directement concerné, mais j'approuve votre démarche et j'espère lire très bientôt les résultats de votre étude.

Je serai très sensible à l'aspect relatif à la rémunération. Il nous faut mettre en évidence les réalités de notre métier (notamment la "valeur" de la correction d'une copie).

uite à votre message pour faire le point sur les E3C, je ne suis pas concernée par cette première session puisque j'enseigne en première l'enseignement scientifique. Et pour nous se sera au environ du moi de Mai.

Pour l'instant dans notre matière nous n'avons pas eu de formation particulière. Nous « allons à la pêche » aux informations pour notre matière en consultant les enseignants des autres matières qui sont concernés par cette première session.. Pour eux c'est compliqué d'assurer des cours , des réunions pour les E3C et les corrections dématérialisées cela entraine une surcharge de travail, certains sont à la limite de l'épuisement.

Pour l'indemnisation 50€ par paquet de copies ne me parait pas suffisant si je considère que je vais corriger l'équivalent de mes deux classes soit 70 copies et donc un très grand nombre d'heure devant un écran pour corriger, cela est insuffisant.

Je n'ai pas de 1ères cette année mais j'entends mes collègues qui se plaignent de la charge de travail supplémentaire, je les comprends, environ 15h pour un paquet de 34-35 copies de CO-EE et correction non rémunérée. Les grilles apparemment permettent de meilleures notes .

Cordialement,

Je ne suis pas correcteur des E3C, mais je me sens impliqué car peut-être y serai-je confronté. Je n'ai donc pas de témoignage ou expérience à fournir et ne peux pas remplir le formulaire proposé, mais ai quelques questions et remarques par rapport au mail envoyé.

D'une part, l'évaluation par contrôle continu discrédite les lycées ayant des résultats moyens aux yeux des grandes écoles. Ces derniers peuvent tout à fait accueillir des élèves brillants, dont le 20/20 sera défait de toute crédibilité par rapport à un 16/20 venant du 16e à Paris, même s'il est bien plus compétent et sérieux. L'évaluation n'est plus faite sur une base commune et est donc totalement subjective, soumise par des profs de manière individuelle et non par une autorité étatique impliquant les mêmes difficultés. C'est un moyen détourné d'individualiser l'évaluation afin de lui donner moins de valeur, le niveau économique et social du lieu d'évaluation étant alors le nouveau point de repère. Il est bien connu que le patrimoine financier d'une famille est proportionnel à son intelligence.... Non mais que devient cet état ? Où est cette France pour tous ?

D'autre part, la dématérialisation est sur toutes les langues. Vive l'informatique, vive le numérique, vive le non matériel ! Il faut savoir que 70% du papier français vient de la coupe nécessaire à l'entretien de certaines forêts, et les 30% restant viennent des chutes des scieries. Nous sommes l'un des pays les plus éco-responsable vis à vis du papier au monde. Par opposition, l'énergie nécessaire aux fonctionnements et à la fabrication d'appareils numériques, mais aussi les matériaux nécessaires à leur fabrication, sans compter tout ce qu'implique la sauvegarde de données virtuelles en data-centers, est un gouffre écologique. Je ne comprends pas cette soi-disant volonté de non gaspillage, alors que le numérique et ses effets collatéraux sont l'une des plus grandes sources de dépense énergétique et matérielle au monde.

J'espère que ce mail sera lu bien qu'il ne rentre pas dans le cadre de réponse au questionnaire, mais il me semble important que quelqu'un dise ces choses et montre certaines absurdités du doigt.

La rémunération sera 50€

Je trouve que la même épreuve n'est pas adaptée pour les séries générales et technologiques. Les technologies ont un volume horaire d'1h30 par semaine et le même programme + même épreuve et même grille d'évaluation. Pour moi cela est un problème. Le niveau d'exigence devrait être inférieur. Nous devrions aussi avoir à traiter moins d'axes en série technologique.